



MUNICIPALITE DE LONAY

RAPPORT DE GESTION 2018

Municipalité in corpore



Lonay, le 6 mai 2019

Préavis no 04/2019

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LONAY AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2018

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 3 et 93c de la loi du 28 février 1956 sur les Communes, à l'article 34 du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes et à l'article 92 du règlement du Conseil Communal de Lonay du 28 octobre 2014, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport de gestion de l'année 2018.

Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité, sont déposés séparément.

Table des matières

Conseil Communal.....	5
Composition (31.12.2018).....	5
Bureau	5
Membres	5
Commissions.....	6
Mutations	6
Séances.....	6
Séance du 27 mars 2018	6
Séance du 26 juin 2018	6
Séance du 6 septembre 2018.....	7
Séance du 9 octobre 2018.....	7
Séance du 13 novembre 2018.....	7
Séance du 11 décembre 2018	7
Votations	7
4 mars 2018, votations fédérales.....	7
10 juin 2018, votations fédérales.....	8
23 septembre 2018, votations fédérales	8
25 novembre 2018, votations fédérales	9
Municipalité.....	10
Répartition des dicastères.....	10
Activités	11
Objectifs 2016 – 2021 (effectifs au 1er juillet 2016).....	11
Section I : Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur	13
Appréciation générale	13
Principaux dossiers traités.....	13
Ressources humaines	14
Population	17
Sociétés locales.....	20
Culture	20
Les manifestations spéciales en 2018	21
Aménagement du territoire	21
Section II : Ecoles - Œuvres sociales - Eglises & cultes	22
Appréciation générale	22

Principaux dossiers traités.....	22
Ecoles.....	22
Œuvres sociales.....	24
Eglises & Cultes.....	24
Activités sportives – Kids Games.....	26
Soutiens financiers ponctuels.....	26
Section III : Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie	27
Appréciation générale.....	27
Principaux dossiers traités.....	27
Bâtiments	27
Domaines.....	31
Cimetière	34
Voirie	35
Section IV : Police – Transports publics – Service du feu – Informatique – Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures	39
Appréciation générale.....	39
Principaux dossiers traités.....	39
Transports publics	39
Police	40
Service du feu.....	41
Police des constructions.....	42
Développement durable	42
Informatique.....	43
Section V : Routes et signalisation – Canalisations – Epuration – PCI – Eclairage Public.....	44
Appréciation générale.....	44
Principaux dossiers traités.....	44
Routes & épuration	44
Canalisations & épuration	45
Eclairage public.....	45
Protection civile District de Morges	45
Conclusions générales.....	53
Décisions	53

Conseil Communal

Composition (31.12.2018)

Bureau

Présidente	Mme Sabine NAVARRO CORREA
Vice-Président	M. Guy BERTHET
Scrutateurs	Mme Jehane MICHEL-GUILLIN et Mme Carole GINDROZ VENEZIA
Scrutateurs-suppléants	M. Charles CAPRE et Delfina ORELLANA
Secrétaire	M. Georges DURAND

Membres

Monsieur AEBERHARD Basile	Madame GINDROZ VENEZIA Carole
Monsieur BARDELLONI Michel	Monsieur GLOOR Adrien
Monsieur BERGIEN Charles	Monsieur GUILLEMIN Gaspard
Monsieur BERTHET Guy	Madame GUILLIN Anne
Madame BISCHOFF Anne-France	Madame GUILLIN Jehane
Monsieur BONZON François	Madame HAUETER Carine
Monsieur BORBOEN Alain	Madame HEUGHEBAERT Rossana
Monsieur BORBOEN Michel	Madame JERMINI Mégane
Madame DETRAZ Christel	Madame KLEMKE-MOSER Patricia
Monsieur CAMPICHE Philippe	Madame LIARDON Corinne
Monsieur CAPRE Charles	Monsieur MAENDLY François
Madame DAVID SCHMIDT Isabelle	Madame MATHEY Sonia
Madame DERUNGS Laurence	Monsieur MEYLAN Patrick
Monsieur DI SANTOLO Massimo	Monsieur MOREROD Daniel
Madame DUCRET Alessandra	Madame MULLER Sandra
Monsieur DURAND Georges	Madame NAPOLI Marylin
Madame FAVRE DOMENECH Anouchka	Madame NAVARRO CORREA Sabine
Monsieur FONTANA Michel	Madame NEUBAUER VAN HERLE Gerta
Monsieur FREY Philippe	Madame ORELLANA Delfina
Monsieur FURER Yves	Monsieur PINAZZA Jean-Pierre
Monsieur GALLAND Antoine	Monsieur POHIER Philippe
Monsieur GASSER Steve	Monsieur RIVA Fabio
Madame GERBER Nicole	Madame SANSON Laurence
Monsieur GIEZENDANNER Luc	Madame SORDET Maryline
Madame GIGON Pascale	Monsieur ZUTTER Jean-Pierre

Commissions

Commission de gestion (en charge de l'exercice 2018) :

Christel Detraz, Carine Haueter, Sandra Müller, Philippe Campiche, Michel Fontana, Patrick Meylan et Philippe Pohier.

Commission des finances (en charge de l'exercice 2018) :

Anne France Bischoff, Sonia Mathey, Patricia Klemke Moser, Isabelle David Schmidt, Michel Bardelloni, Steve Gasser et François Maendly.

Commission de recours en matière d'impôts communaux :

Carine Haueter, Sandra Muller, Massimo di Santolo, Yves Furer, Antoine Galland, Luc Giezendanner et Patrick Meylan.

Commission d'urbanisme :

Laurence Derungs, Mégane Jermini, Delfina Orellana, Marilyne Sordet, Charles Capré, Luc Giezendanner et Gaspard Guillemain.

Commission ad'hoc devant rapporter sur les préavis des autorisations générales de plaider et autorisation d'aliénations et acquisitions :

Carine Haueter, Yves Furer, Luc Giezendanner, Gaspard Guillemain, Philippe Pohier

Commission des pétitions :

Alessandra Ducret, Gerta Neubauer Van Herle, Massimo Di Santolo, Yves Furer, Antoine Galland, Adrien Gloor, Fabio Riva

Mutations

Démission de MM. Boris Gaudard et Denis Glardon, remplacés par MM. Alain Borboën et Daniel Morerod.

Séances

Séance du 27 mars 2018

Préavis N° 1/2018 – Demande de crédit de de fr. 485'000.- pour la réfection de la partie Est du Chemin de la Poste

Séance du 26 juin 2018

Préavis N° 2/2018 – Adoption du règlement modifié sur les transports scolaires de l'établissement primaire et secondaire de Préverenges et environs

Préavis N° 3/2018 – Demande de crédits complémentaires de fr. 65'000.- pour la création de 1.55 équivalents plein temps (EPT)

- Préavis N° 4/2018 – Demande de crédit de fr. 220'000.- pour la révision du Plan Général d'Affectation de 2001 (PGA) et du Règlement du Plan Général d'Affectation de 2001 (RPGA)
- Préavis N° 5/2018 – Comptes 2017
- Préavis N° 6/2018 – Rapport de gestion 2017

Séance du 6 septembre 2018

Discussion à huis clos concernant la parcelle n° 952

Séance du 9 octobre 2018

- Préavis N° 8/2018 – Arrêté d'imposition 2019
Election de la commission de gestion

Séance du 13 novembre 2018

- Préavis N° 7/2018 – Demande de financement de fr. 1'850'000.- pour l'achat de la parcelle 748, chemin de la Poste 8

Séance du 11 décembre 2018

- Préavis N° 9/2018 – Adoption d'un nouveau Règlement concernant le personnel communal
- Préavis N° 10/2018 – Budget 2019

Votations

4 mars 2018, votations fédérales

- « Nouveau régime financier 2021 »

	oui :	84.10%	non :	15.90%	Participation :	53.87%
	oui :	88.23%	non :	11.77%	Participation :	54.95%
	oui :	88.95%	non :	11.05%	Participation :	59.54%

- « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) »

	oui :	28.40%	non :	71.60%	Participation :	54.84%
	oui :	23.53%	non :	76.47%	Participation :	55.18%
	oui :	22.61%	non :	77.39%	Participation :	59.67%

4 mars 2018, votation cantonale

- « Pour le remboursement des soins dentaires »

 **oui** : 42.43% non : 57.57% Participation : 55.73%

 **oui** : 34.93% non : 65.07% Participation : 59.48%

10 juin 2018, votations fédérales

- « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale! (Initiative Monnaie pleine) »

 **oui** : 24.30% non : 75.70% Participation : 34.55%

 **oui** : 21.31% non : 78.69% Participation : 34.09%

 **oui** : 14.42% non : 85.58% Participation : 36.73%

- « Loi fédérale sur les jeux d'argent »

 **oui** : 72.90% non : 27.10% Participation : 34.52%

 **oui** : 88.30% non : 11.70% Participation : 34.09%

 **oui** : 87.32% non : 12.68% Participation : 36.73%

23 septembre 2018, votations fédérales

- « Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo] »

 **oui** : 73.60% non : 26.40% Participation : 37.48%

 **oui** : 86.25% non : 13.75% Participation : 38.04%

 **oui** : 89.64% non : 10.36% Participation : 41.63%

- « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) »

 **oui** : 38.7% non : 61.30% Participation : 37.52%

 **oui** : 63.84% non : 36.16% Participation : 38.05%

 **oui** : 59.97% non : 40.03% Participation : 41.63%

- « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »

 **oui** : 31.60% non : 68.40% Participation : 37.47%

 **oui** : 57.08% non : 42.92% Participation : 38.03%

 **oui** : 54.59% non : 45.41% Participation : 41.63%

25 novembre 2018, votations fédérales

- « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes) »

 **oui** : 45.30% non : 54.70% Participation : 46.70%

 **oui** : 41.18% non : 58.82% Participation : 45.00%

 **oui** : 40.76% non : 59.24% Participation : 47.63%

- « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) »

 **oui** : 33.80% non : 66.20% Participation : 47.70%

 **oui** : 23.38% non : 76.62% Participation : 45.01%

 **oui** : 22.70% non : 77.30% Participation : 47.69%

- « Base légale pour la surveillance des assurés »

	oui : 64.70%	non : 35.30%	Participation : 47.50%
	oui : 51.72%	non : 48.28%	Participation : 45.02%
	oui : 57.10%	non : 42.90%	Participation : 47.63%

Municipalité

Répartition des dicastères

Philippe Guillemin, syndic

(remplaçante : Mme E. Morerod)

Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur

Yves Borremans, Conseiller municipal

(remplaçant : M. P. Guillemin)

Police - Transports publics - Service du feu - Informatique - Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures - Développement durable

Elisabeth Morerod, Conseillère municipale

(remplaçant : M. Y. Borremans)

Ecoles - Œuvres sociales - Eglises & cultes

Jean-Charles Détraz, Conseiller municipal

(remplaçant : M. F. Gabriel)

Canalisations - Epuration - Routes & signalisation - Eclairage public - PCi délégué

Frédéric Gabriel, Conseiller municipal

(remplaçant : M. J.-C. Détraz)

Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie

Vice-Syndicature :	M. Yves Borremans	01.07.2016/ 30.06.2017
	M. Jean-Charles Détraz	01.07.2017/ 30.06.2018
	Mme Elisabeth Morerod	01.07.2018/ 30.06.2019
	M. Frédéric Gabriel	01.07.2019/ 30.06.2020
	M. Jean-Charles Détraz	01.07.2020/ 30.06.2021

Activités

La Municipalité s'est réunie à 44 reprises en 2018 (43 fois en 2017) en salle de Municipalité.

Elle a présenté 10 préavis à votre Conseil qui lui a accordé des crédits pour un montant total de fr. 2'555'000.-.

Objectifs 2016 – 2021 (effectifs au 1er juillet 2016)

Acquisition de patrimoine

✓

Achat du bâtiment Poste 8 réalisé en décembre 2018.

Poursuite de la mise en conformité de notre réseau de canalisations

□

Chantier en cours de réalisation.

Refonte des installations sportives et de loisirs au Parc des sports

✓

Chantier terminé en 2018. Retouches et finalisation des extérieurs jusqu'au printemps 2019.

Refonte de notre plan général d'affectation et son règlement, en concordance avec la région et le canton, avec l'année 2021 comme date butoir

□

Un crédit d'études a été demandé au Conseil communal en 2018 et a été accepté. Les études sont toujours en cours.

Amélioration du réseau routier

□

Poursuite de l'étude de requalification de la RC 80 (route de Denges), aménagements divers (routes, trottoirs, giratoires, parking), aménagements sécuritaires.

Urbanisation et aménagement du territoire

□

Etudes-test Lonay Sud – axe RC 80, développement des PPA (Plan partiel d'affectation) et PQ (Plan de quartier) concernés, développement du Vallon du Bief, développement de zones d'activités, Développement de zones d'habitation. Planification des études et réalisation sur plusieurs années.

Développement durable – Lancement de la mise en application des recommandations du bilan énergétique communal

□

Ce dossier a pris du retard. Il devrait se concrétiser par la nomination d'une commission dans le courant de l'année 2019.

Optimisation du développement des Transports publics

✓

Augmentation du nombre de voyageurs de 5.6% en 2017/2018. Augmentation prévue d'env. 50'000 voyageurs par an d'ici 2020 (offre 2020).

- Renforcement de l'esprit de service de nos collaborateurs envers la population et la clientèle ✓
 Nouveau règlement du personnel validé en 2018. Entrera en vigueur en 2019. Modernisation des Ressources humaines, notamment par le biais de nouveaux outils d'évaluation et par la mise à jour des cahiers des charges. Véritable politique du personnel mise en place. Formation encouragée.
- Promotion de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail □
 Chantier en cours de manière permanente ; mise en place du concept de sécurité reporté en partie sur 2019.
- Développement de la politique d'information et de communication □
 Modernisation de l'informatique communale réalisée. Refonte du site Internet reportée en 2019.
- La création d'une structure performante pour l'accueil de l'enfance (UAPE) ✓
 Chantier terminé. UAPE et cantine scolaires opérationnelles depuis la rentrée scolaire 2018.
- Réaménagement de l'administration communale ✓
 Chantier terminé. Emménagement en octobre 2017.
- Participation active aux processus visant à intensifier les collaborations intercommunales □
 Des pourparlers se poursuivent avec plusieurs communes.
- Mise en valeur du patrimoine communal ✓
 Achat de la parcelle no 747, avec le bâtiment Poste 8, en 2018. Entretien et rénovations prévus sur plusieurs bâtiments, notamment le Complexe de la Poste 10 (étude en 2018-2019 / préavis et travaux envisagés en 2019-2020).
- Optimisation de la gestion des déchets ✓
 Evolution permanente.
- Maitrise des finances communales en prévision de l'introduction de la RIE III au 01.01.2019 ✓
 L'entrée en vigueur de la RIE III est confirmée pour 2019. Pour 2018, les finances sont maîtrisées. Détails dans le préavis des comptes.
- Création d'une UAPE ✓
 Chantier terminé. UAPE et cantine scolaire opérationnelles depuis la rentrée scolaire 2018.

Section I : Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur

M. Philippe Guillemin

Appréciation générale

Les grands projets communaux (la refonte du parc des sports et de loisirs, la construction d'une UAPE et d'une cantine scolaire et le rachat de la parcelle no 748, avec le bâtiment Poste 8) sont désormais terminés et laissent plus de place pour affiner les enjeux liés à l'aménagement du territoire (nouveau PGA, étude du projet de développement En Carouge).

Durant l'été, la mise en vente libre d'appartements, en lots PPE, sur la parcelle 952, vendue en 2011 par la Commune à un tarif préférentiel pour y construire des appartements protégés, a suscité de vives réactions. L'accord trouvé en fin d'année a permis de préserver les intérêts de tous en maintenant la réalisation du projet et en obtenant un dédommagement conséquent pour la commune.

La volonté de moderniser les Ressources humaines, initiée ces deux dernières années, porte ses fruits et requiert une attention continue pour finaliser la mise en place d'outils de gestion plus modernes.

La sortie du personnel a permis de concrétiser la bonne ambiance au sein de l'équipe en général.

Comme chaque année, la soirée communale du mois de décembre reste un moment très apprécié de chacun des participants. Cette année, c'est sur un air de Jazz et du Flamenco que la soirée a été animée.

La visite préfectorale a eu lieu le 31 octobre 2018, confirmant la bonne gestion des affaires communales.

Principaux dossiers traités

Les sujets suivants ont principalement été traités durant l'année :

- Comme mentionné en préambule, de nombreuses démarches ont été nécessaires pour trouver une solution pour l'extension de la Gracieuse.
- Les syndicats des 4 communes se réunissent toujours régulièrement pour traiter certains dossiers communs, comme par exemple les affaires de l'EPSP, des transports MBC, etc. S'agissant du dossier en lien avec le bruit de la gare de triage, des développements concrets sont espérés pour 2019.
- La gestion des Ressources humaines et notamment l'élaboration du nouveau Règlement sur le personnel communal ont nécessité des ressources importantes.
- Le suivi au niveau des différentes associations et autres organisations (Région Morges, PCi, EPSP, ARCAM, centre aquatique) demande toujours plus d'attention.

PERSPECTIVES D'ACTION

Accueil d'un nouveau membre de la Municipalité durant l'été 2019

Réalisation du nouveau PGA

Développement des zones d'activités

Poursuite de l'étude PA Carouge

Acquisition de patrimoine

Concrétisation de l'extension de la Gracieuse

Réduction du bruit de la gare de triage

Ressources humaines

Etat de situation

L'année 2018 a représenté des défis importants pour l'administration en termes de recrutement, accueil et formation de nouveaux collaborateurs. Tous les services (administration, conciergerie & voirie) ont été touchés.

La Préposée au **Contrôle de l'habitant**, dont le départ en retraite avait été anticipé, a accepté de prolonger de quelques semaines son temps de travail pour permettre de recruter sa remplaçante, le candidat préalablement sélectionné ayant démissionné quelques jours avant la date prévue de son entrée en fonction.

Le remplacement de la responsable du **Bureau technique** a également rencontré nombre de complications, la personne engagée pour la remplacer ayant quitté son poste 3 semaines après son entrée en fonction. Dans l'urgence, une solution a été trouvée sous la forme d'un CDD, cette relation de travail devant se pérenniser en 2019.

La collaboratrice, engagée provisoirement pour soutenir le service de la **Bourse**, a été finalement engagée de manière définitive, suite à la validation de la création de son poste par le Conseil communal.

La stagiaire en **programme d'emploi temporaire** a quitté son poste à l'échéance du stage et, cette expérience s'étant révélée enrichissante, un nouveau contrat a été conclu avec une seconde candidate. Celle-ci ayant retrouvé du travail plus rapidement, elle a quitté l'administration avant l'échéance du stage et l'accueil de nouveaux collaborateurs dans ce contexte a été provisoirement suspendu pour permettre à l'équipe de se stabiliser.

Enfin, une nouvelle place d'**apprentissage d'employé de commerce** a été mise au concours et s'est concrétisée par l'engagement d'une apprentie qui a débuté à la rentrée scolaire d'été.

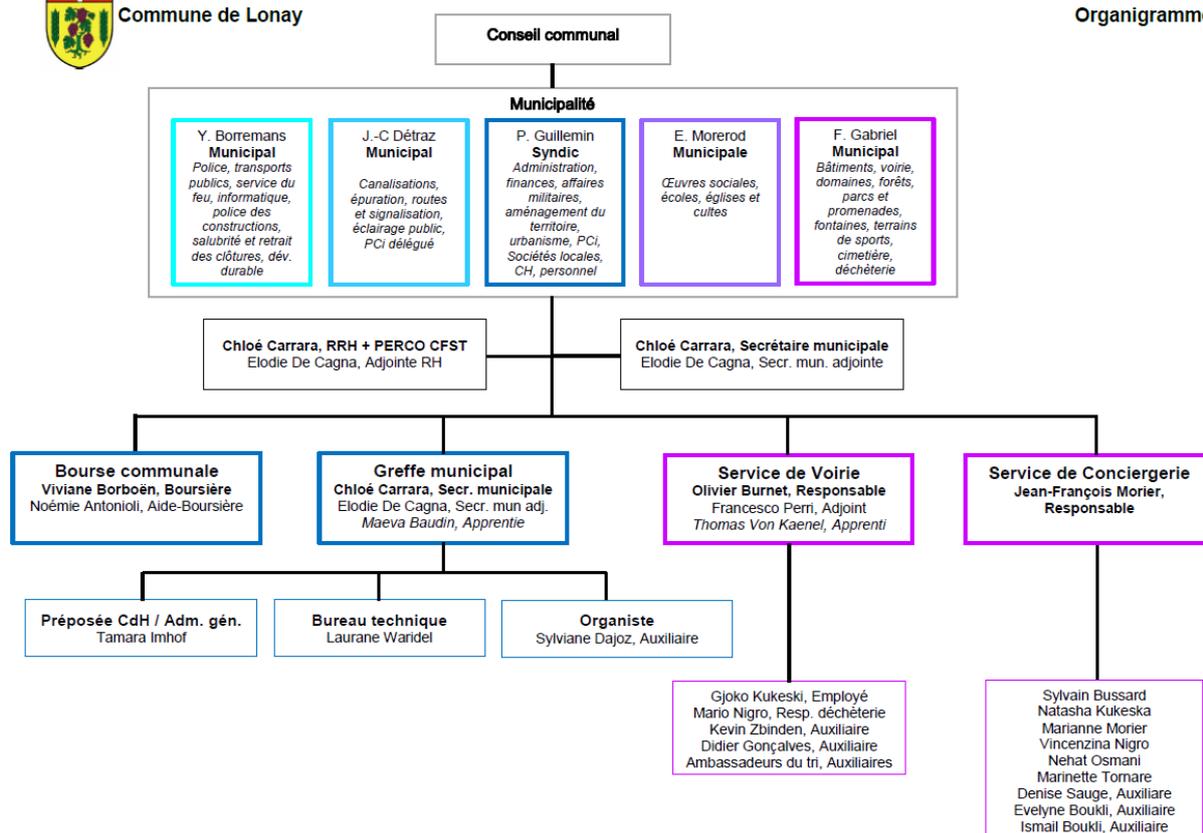
Le réaménagement de la zone de sport et l'extension du collège des Pressoirs (nouvelles UAPE et cantine scolaire) ont conduit la Municipalité à repenser l'organisation du **service de conciergerie** (voir préavis no 3/2018) et elle s'est appuyée pour cela sur les résultats d'une étude menée par une entreprise spécialisée dans l'évaluation des besoins en terme d'entretien des bâtiments. Le service de conciergerie – nouvelle mouture – était né ! Trois nouveaux collaborateurs, à temps partiel, ont ainsi été accueillis à la rentrée scolaire 2018. Ils complètent l'équipe en place en intervenant sur l'ensemble des bâtiments, selon un programme de rotation élaboré par le responsable. Ce service, qui comptait 3.1 ETP, en compte désormais 4.25.

L'état de santé des deux collaborateurs de la **voirie**, absents depuis 2017, ne s'est malheureusement pas amélioré et leur absence, tout au long de l'année 2018, a nécessité de prolonger les CDD des collaborateurs engagés provisoirement pour les remplacer. Concrètement, cette situation touche ainsi le 50% des effectifs du service.

Un grand merci aux responsables de services qui ont accompagné leurs équipes dans ces changements et à l'ensemble du personnel qui s'est beaucoup investi et continue de s'engager quotidiennement pour maintenir la qualité des prestations fournies à la population.

Le recrutement pour les **patrouilleurs scolaires** n'a malheureusement pas abouti en 2018 et reprendra en 2019, afin d'assurer la sécurité de nos petites têtes blondes sur le chemin de l'école.

L'organigramme ci-après représente la situation début 2019.



Mise en place d'une GRH

Ce projet, initié en 2017, a été déployé tout au long de l'année 2018.

La Municipalité a adopté sa **nouvelle politique** du personnel en début d'année (<http://www.lonay.ch/administration/reglements-communaux>) et mis en place un référentiel de compétences sur la base duquel les descriptifs de fonction (anc. cahiers des charges) ont été adaptés. Ils seront finalisés et validés en 2019. Le processus d'évaluation du personnel a également été entièrement revu ; les conseillers municipaux et les responsables de secteurs ont été formés et procéderont à leurs premiers entretiens sous cette forme en mars 2019.

Soulevant de nombreuses questions depuis plusieurs années, le nouveau **règlement du personnel** a finalement été adopté par le Conseil communal en fin d'année 2018. Il remplace le statut du personnel communal qui datait de 1999 et il entrera en vigueur en 2019.

Ce nouvel outil législatif a permis de clarifier le statut des collaborateurs engagés par la Commune en s'appuyant sur un modèle « hybride », choisi par de plus en plus de structures étatiques. Il contient ainsi des règles de droit privé (le statut de fonctionnaire, nommé par l'autorité, disparaît au profit d'un engagement par contrat de travail) et des règles de droit public, l'employeur, en sa qualité d'administration publique, restant de fait soumis au droit public, en particulier au droit constitutionnel et administratif.

Formation continue

Dans ce cadre, plusieurs collaborateurs suivent régulièrement des cours leur permettant d'affiner leurs connaissances spécifiques, le plus souvent par le biais de l'ARCAM, de l'UCV ou du Centre d'éducation permanente (CEP) qui dispensent toutes sortes de formations pratiques pour l'action publique.

Un collaborateur de la voirie a obtenu son CFC d'agent d'exploitation en cours d'emploi. La Municipalité se réjouit de cette belle réussite.

Santé & Sécurité au travail

Les entreprises employant plus de 5 personnes ont l'obligation d'appliquer les prescriptions MSST (système de sécurité dans les entreprises). Sur cette base, un concept, assorti de mesures, est en cours de développement par une ingénieure sécurité CFST.

Le concept, ainsi que la charte, ont été présentés à l'ensemble du personnel. Une évaluation des risques spécifiques (voirie et conciergerie) a été faite en 2018 et des mesures concrètes seront prises en 2019. Ce dossier, en constante évolution, nécessitera encore des ressources importantes pour être parfaitement opérationnel. Sa pertinence dépend également de l'évolution des pratiques, de la législation, etc. Ce dossier reste en cours de manière permanente.

Administration générale

L'administration communale a effectué notamment les tâches suivantes :

- Enregistrement des habitants, nouveau-nés, divers statuts, actes de mœurs, permis de séjour et cartes d'identité suisses (65 cartes délivrées en 2018, contre 79 en 2017).
- Accueil et central téléphonique, renseignements aux habitants, cartes CFF AG Flexi.
- Gestion des réservations : réservations et confirmations de réservations des locaux (Maison des Pressoirs, Halle de sports, Buvette sous la Halle), gestion des clefs. Mise en place d'une procédure claire pour toutes les réservations (demande POCAMA, plans de parage, délivrance d'autorisations spéciales, etc.)
- Décomptes divers mensuels, recensements, rôle fiscal, rôle des chiens, statistiques SCRIS, etc.
- Etude, contrôle et préparation à la décision municipale des dossiers de constructions. Toutes les étapes dès le dépôt d'un éventuel avant-projet sont gérées par le service technique. A noter que le soutien d'un bureau spécialisé ou d'un avocat est de plus en plus demandé.
- Suivi des chantiers de la commune (en 2018 : UAPE/Cantine, zone de sport).
- Organisation et participation aux visites de la commission de salubrité, avec un membre de l'exécutif ainsi qu'un ingénieur.
- Procédés de réclames : calculs, réalisation, accord et facturation.
- Cadastre de Lonay, enregistrement des bases de parcelles, SIT - lecture et sortie de plans.
- Elaboration de l'arrêté d'imposition, du budget, des comptes, d'analyses financières, d'un plan d'investissement et du plafond d'endettement, gestion des emprunts et des assurances.
- Rédaction et réalisation des préavis municipaux, règlements, conventions, contrats, accords, etc.
- Tenue et rédaction des procès-verbaux des séances.
- Suivi des dossiers de naturalisation, procès-verbaux d'audition, correspondance, etc. La nouvelle loi sur la naturalisation, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018, a généré une augmentation du nombre de demandes juste avant son entrée en vigueur et provoqué une augmentation du nombre de cas à traiter, les demandes déposées selon l'ancien droit continuant d'y être soumises. Les nouvelles demandes, par contre, sont encore peu nombreuses (4 en 2018).
- Tenue du procès-verbal et suivi des séances de Commission de police.
- Courriers propres à l'Exécutif ainsi que de tous les secteurs, y compris archivage.
- Cimetière, gestion des inhumations : courant et mise à disposition de concessions. Un important travail de mise à jour des données et de contrôles du cimetière, sur place, a été entrepris afin de pouvoir mieux anticiper les futures procédures de désaffectation.
- Conception, élaboration, réalisation et mise à jour des outils de communication, en particulier :
 - o Lon'Info (3 parutions en avril, septembre et décembre) – le Lon'info a été toiletté, modernisé pour apparaître sous une forme plus moderne. Les dates de parution seront légèrement décalées en 2019 pour mieux coller aux besoins en termes d'information.
 - o Site Internet www.lonay.ch
 - o Communiqués de presse et divers tous-ménages

- Relations avec le Conseil communal : soutien logistique pour les Commissions.
- Soutien logistique au bureau électoral et de votations : infrastructures, informatique, etc.
- Gestion de l'ensemble du personnel communal (horaires, vacances, processus de recrutement, formation des apprentis, etc.). Comme cité plus haut, la modernisation de la gestion des ressources humaines a représenté une part importante en 2018 (mise en place d'une politique du personnel, actualisation d'une partie des descriptifs de postes, élaboration d'un catalogue de compétences, etc.). Le nouveau règlement du personnel, retiré en 2014, a été actualisé et soumis au Conseil communal dans le but de s'appuyer désormais davantage sur des éléments de droit privé et abolir le statut de fonctionnaire. Le projet de modernisation des Ressources humaines se terminera en 2019 (finalisation des descriptifs de postes, mise en place effectives des changements liés à l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur le personnel, etc.).
- Accueil et formation d'une nouvelle apprentie employée de commerce. Recrutement, accueil et formation de plusieurs nouvelles collaboratrices.
- Gestion et suivi de projets (suivi de chantiers liés au patrimoine communal (acquisition immobilière, rachat de parcelles de forêts), nouveau règlement du personnel communal, modernisation de l'informatique, refonte du site Internet, suivi des dossiers « révision du PGA », « PA Carouge » et « RC 80 »).

Population

La Municipalité est heureuse de fêter ses jubilaires. Chacune des visites apporte son charme, son histoire, et c'est toujours un réel plaisir de rencontrer nos aînés.

Jubilaires / centenaires

17 nonagénaires (13 Dames et 4 Messieurs).

1 personne a fêté ses 100 ans le 23.10.2018, 1 autre ses 101 ans le 10.04.2018 et 3 autres leurs 102 ans les 27.03.2018, 10.08.2018 & 11.12.2018.

L'habitante la plus âgée de Lonay (11.12.1915) nous a quitté le 21.09.2018.

Naissances

18 bébés (20 en 2017) : 7 filles et 11 garçons sont nés à Lonay. Félicitations aux heureux parents !

Décès

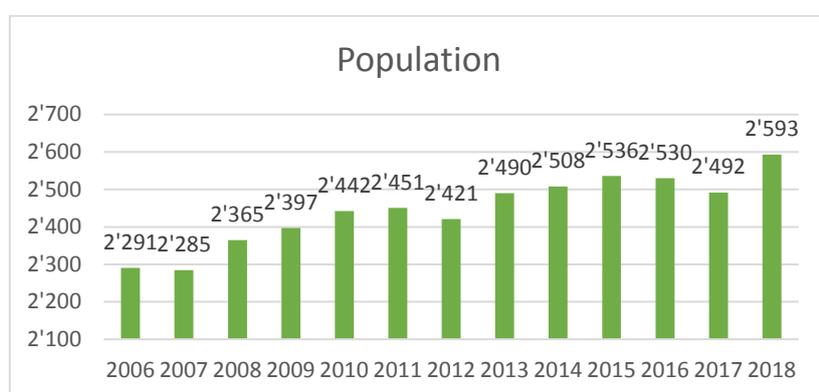
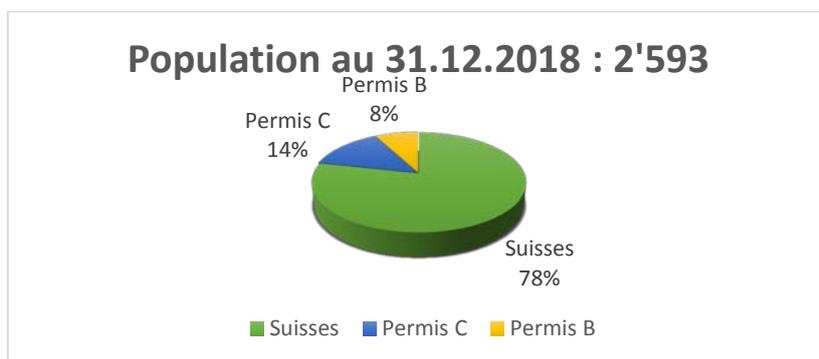
Lonay a eu le regret d'enregistrer 42 décès dont 30 défunts qui résidaient dans notre Commune. Ces derniers ont été recensés comme suit :

- 32 incinérations à Lonay dont 6 personnes qui reposent au Jardin du souvenir, 3 au columbarium et 2 en tombe cinéraire à Lonay. 21 autres personnes ont choisi de reposer à l'extérieur de notre Commune ou dans leur famille ;
- 10 inhumations, dont 4 au cimetière de Lonay. Les 6 autres personnes ont choisi de reposer à l'extérieur de la Commune.

Certaines personnes âgées ont dû quitter Lonay pour des maisons de retraite et nous respectons leurs dernières volontés, à savoir la mise en terre ou le dépôt des cendres au cimetière.

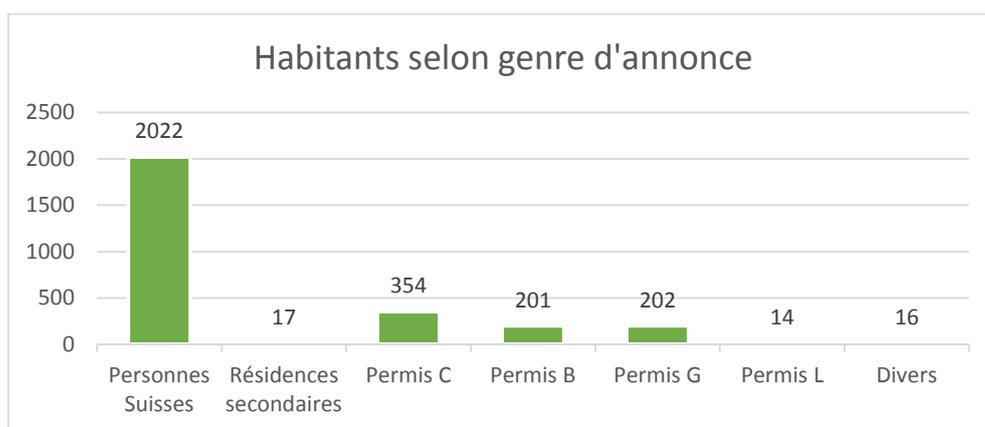
A noter que le règlement du cimetière autorise également la « réservation » de concessions simples, doubles ou cinéraires et en fixe les conditions.

Évolution de la population

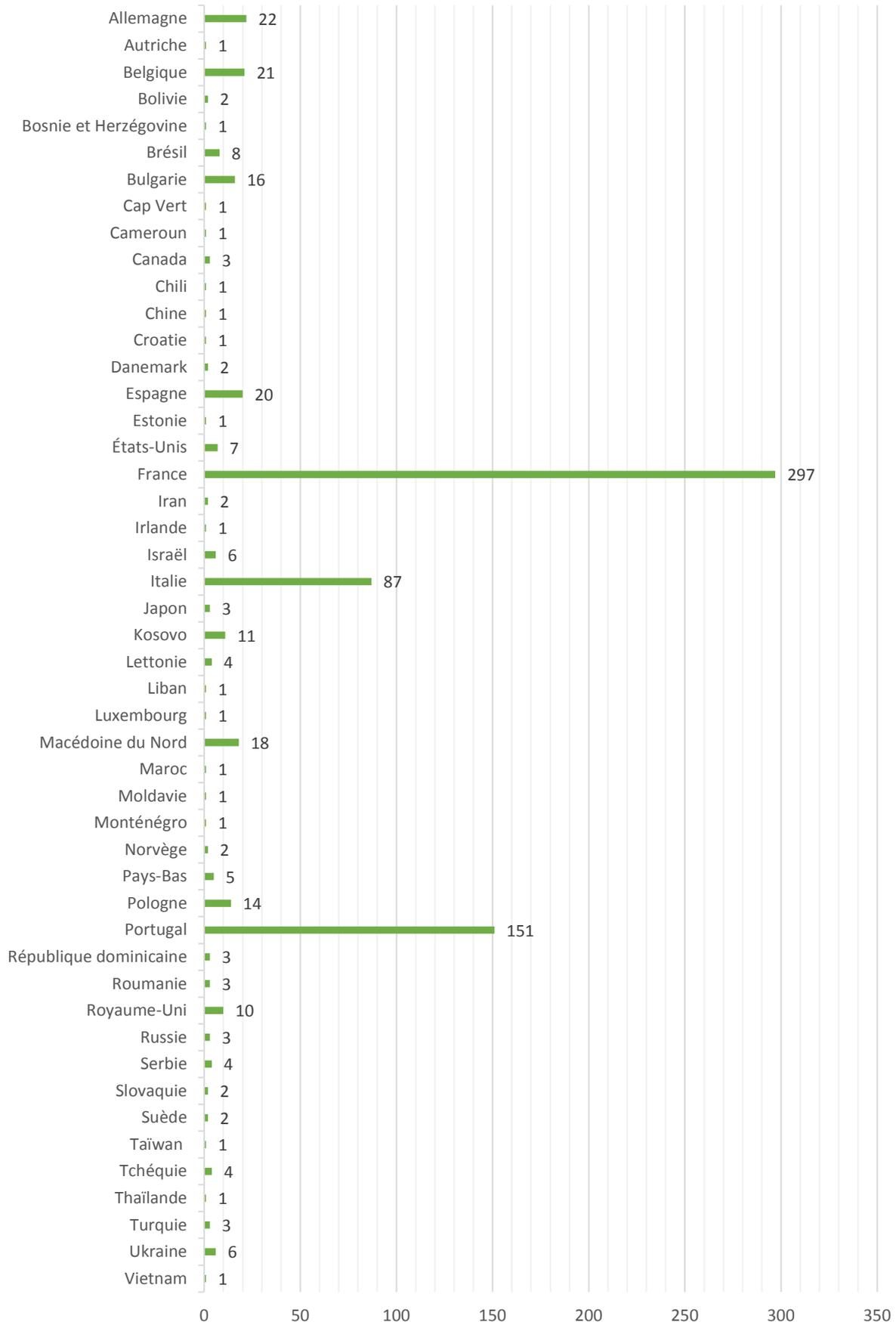


Au 31 décembre 2018, la Commune de Lonay comptait **2'593 habitants**.

Le graphique ci-dessous représente les habitants selon leur genre d'annonce, toute population confondue. La rubrique « divers » représente par exemple les diplomates, les permis F (réfugié) ainsi que les personnes en attente de permis. Les permis L sont des permis de courte durée.



Nationalités au 31.12.2018



Naturalisations

Comme en 2017, 13 personnes ayant déposé leur dossier dans notre Commune ont été naturalisées en 2018. Ces personnes ont obtenu la nationalité suisse selon l'ancien droit, le nombre de demandes, juste avant l'entrée en vigueur de la nouvelle législation, ayant provoqué une augmentation des cas. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, 4 cas ont été enregistrés entre septembre et décembre 2018, à Lonay.

AG Flexi ou cartes journalières CFF

En 2018, 820 cartes ont été vendues pour les trois abonnements auxquels la Commune a droit.

L'action de Noël (carte journalière fr. 30.-/jour au lieu de fr. 40.-/jour habituellement) a eu du succès auprès des usagers. Les cartes « last minute », soit celles vendues moins de 24 heures à l'avance, bénéficient d'un tarif réduit.

Le contrôle des disponibilités est toujours accessible en ligne à l'adresse www.lonay.ch. Celui-ci ne permet pas de réserver en ligne mais de s'assurer que l'une ou l'autre des cartes, selon le calendrier, peut être réservée auprès du Contrôle de l'habitant.

Finances

Les comptes sont bouclés avec un bénéfice de fr. 125'984.23. Le détail et les commentaires en lien avec ces résultats sont mentionnés dans le cahier des comptes (préavis no 03/2019).

La situation financière de la Commune reste saine ; aucune augmentation du taux d'imposition n'est envisagée.

Sociétés locales

La liste des sociétés locales est consultable sur le site Internet de la Commune à l'adresse : <http://www.lonay.ch/vie-pratique/societes-locales-lonay>.

Culture

En 2018, la CCL était constituée de 7 membres :

- Sandrine Guillin Borremans, présidente et secrétaire
- Alexandra Martin-Gante : caissière
- Claire-Lise Paquier : représentante des Branle-Cloche
- Sabine Navarro, Valérie Kaltenrieder, Marie-Conchi Künzle, Priska Dutoit : membres

Activités 2018 :

8 mars : spectacle Mirko Rochat

230 spectateurs ont ovationné l'humoriste de Pampigny.

6 mai et 18 novembre : vide-dressing printemps-été et automne-hiver

Environ 70 participants lors des 2 éditions.

8 septembre : marché artisanal

Une trentaine d'artisans locaux ont participé à ce marché. Repas de midi concocté par la CCL, animation musicale par les frères Petruzzello. Le marché a eu lieu à l'extérieur cette fois-ci.

27 septembre : 2^{ème} spectacle de Mirko Rochat

Au vu du succès de sa venue en mars, M. Rochat s'est produit une 2^{ème} fois à Lonay, avec plus de 200 spectateurs.

2-3-4-8-9-10 novembre : Spectacle des Branle-Cloches

Décembre : fenêtres de l'Avent

La CCL a organisé un après-midi bricolages et contes (racontés par Céline Viret) avec 16 enfants et une balade aux lanternes pour admirer les fenêtres, qui n'a malheureusement pas eu de succès.

Au terme de l'année 2018, la CCL clôture ses comptes avec un bénéfice de fr. 6'896.72.

Les manifestations spéciales en 2018

La Fête des Rois

Depuis 2009, la Municipalité organise chaque année la fête de l'Épiphanie sur la place devant l'ancien bâtiment de la Poste devenu depuis l'administration communale, rassemblant les familles autour du vin chaud et des gâteaux des Rois. Cette année encore le succès était au rendez-vous.

La Fête nationale du 1er Août

Pour la population lonaysanne, la Fête nationale a été organisée sur les terrains du nouveau centre sportif et de loisirs. La Commune a offert un repas qui a été servi par la Jeunesse.

L'Abbaye et l'inauguration du Centre sportif

La Fête de l'Abbaye a eu lieu durant le premier week-end de juillet. La Municipalité a profité des infrastructures en place pour organiser l'inauguration du Centre sportif, le samedi 7 juillet 2018. Les sociétés locales ont eu l'occasion de préparer des ateliers sportifs et les visiteurs ont eu beaucoup de plaisir à découvrir les nouvelles installations sous un soleil radieux.

Aménagement du territoire

Le projet de révision du Plan général d'affectation (PGA) et de son règlement (RPGA) ayant été freiné dans son développement en 2017 par la nouvelle Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT), ainsi que par la Révision du Plan directeur cantonal vaudois (PDCV). Les études-test ont pu reprendre durant l'été 2018 grâce à l'acceptation du crédit d'étude par le Conseil communal le 26 juin 2018. Ceci nous permettra de se conformer aux nouvelles dispositions légales.

Suite à la révision du Plan Directeur Cantonal Vaudois, le lancement des études de modification de notre PGA et de son règlement ont été démarrées au début de l'année 2018, et ce, afin de se conformer aux nouvelles dispositions légales.

Après les études tests de « Lonay sud » courant 2017, où nous avons pu enregistrer les considérations de membres du Conseil communal et de la commission d'urbanisme, un accent particulier est porté sur le projet « En Carouge ». En effet, l'étude pour le développement du plan de quartier « PA En Carouge », affecté en zone d'activités B (horticole), englobe aujourd'hui également la zone du bas du village, la zone verte bas du village et la zone intermédiaire.

La phase préliminaire de ce PA sera terminée au printemps 2019 et le projet se poursuivra en deux phases distinctes pour arriver à l'élaboration de ce plan de quartier pour consultation d'ici l'automne 2019.



Section II : Ecoles - Œuvres sociales - Eglises & cultes

Mme Elisabeth Morerod

Appréciation générale

Pour l'essentiel, l'année 2018 a vu se concrétiser deux importantes réalisations :

La nouvelle UAPE et la nouvelle cantine scolaire ont été inaugurées à la rentrée 2018 pour le plus grand plaisir de tous. Ce projet, mené conjointement avec le conseiller municipal en charge des bâtiments est l'aboutissement de plusieurs années de réflexions et permet d'offrir des structures adaptées, répondant aux besoins actuels.

Les travaux de rénovation (gros œuvre et façades extérieures) de l'église catholique de Morges ont été entrepris en 2018 et ont nécessité un fort engagement des communes membres.

Principaux dossiers traités

Les sujets suivants ont principalement été traités durant l'année :

- Suivi du chantier relatif à la création de la future **UAPE** et **cantine scolaire** ;
- Suivi du chantier de rénovation de **l'église catholique** de Morges ;
- Etroite collaboration avec les **Aînés** et participation aux différentes activités ; organisation des jubilaires ;
- Participation à la commission de gestion de **l'ARASMAC** ;
- Participation au groupe de travail chargé de l'élaboration de l'appel d'offres pour les **cantines** (projet sera finalement reporté d'une année) ;
- Participation au groupe de travail « **graines d'entrepreneurs** » chargé de mener des réflexions avec les enfants sur différents projets à proposer aux communes en lien avec l'EPFL ;

Ecoles

Bureau de l'Entente de l'EPSP

Le bureau de l'entente est composé des 4 conseillers municipaux en charge des écoles et des 4 conseillers municipaux en charge des finances, ainsi que du directeur des écoles. Il s'est réuni à plusieurs reprises pour traiter principalement des sujets suivants :

- Budget et comptes de l'EPSP
- Préparation des soumissions Cantine scolaire
- Nomination d'un représentant à l'AISMLE
- Rattachement hiérarchique du personnel de cantine aux communes

Conseil d'établissement

Il est composé de 16 membres, répartis ainsi :

- 4 représentants des autorités communales ;
- 4 représentants des parents d'élèves fréquentant l'établissement ;
- 4 représentants des organisations concernées par la vie de l'établissement ;
- 4 représentants des enseignants au sein de l'établissement.

Il s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année. Des groupes de travail, chargés de se pencher sur des questions spécifiques, ont été créés (par ex. harcèlement, développement durable, etc.).

PERSPECTIVES D'ACTION

Poursuite de la collaboration avec les autorités scolaires et autres associations

Mettre en place la nouvelle bibliothèque scolaire

Recrutement des patrouilleurs scolaires

Liaison œcuménique

Un nouveau projet a démarré au Conseil d'établissement avec l'idée que les parents viennent présenter leur métier dans les classes aux élèves de 10^{ème} et 11^{ème} année HarmoS.

Il y a eu 47 parents intéressés à s'investir dans le projet. Parallèlement, les apprentis des communes ont été approchés afin de participer et présenter leur travail aux enfants.

Prévention scolaire

Un programme intitulé « vers le Pacifique » a été mis en place dans toutes les classes de la 1^{ère} à la 6^{ème} année HarmoS. Le but de cette méthode :

- Apprendre à verbaliser ses émotions autrement qu'en tapant et en criant,
- Amener les élèves à se sociabiliser afin d'éviter les problèmes tels que le harcèlement.

Pour les enfants de la 7^{ème} à la 11^{ème} année HarmoS, la méthode appliquée est celle de la « préoccupation partagée » ou PIKAS (du nom de son créateur). Ce programme sera mis en place dès 2019.

Une ligne de Pedibus – reliant les Abbesses au chemin de Grassiaz – a enfin été rouverte sur la commune. Elle est opérationnelle depuis la rentrée scolaire 2018.

Activités sportives scolaires – initiation au tennis

En partenariat avec le Lonay Tennis Club, un projet d'initiation au tennis a été mis en place pour les élèves de 7^{ème} et 8^{ème} année HarmoS pendant les heures de gymnastique. Ces activités ont rencontré un succès important.

Délégués de classes

Plusieurs conseils des délégués de classes ont eu lieu dans l'année, d'entente entre la direction des écoles et les municipalités afin de faire part des besoins et/ou des projets dans lesquels les élèves souhaitent se lancer (marquage de jeux dans la cour de récréation, aménagements de la cour avec des bancs, etc.).

Enclassement (situation au 1er octobre 2018)

1^{ère} à 8^{ème} HarmoS, 263 élèves sont enclassés de la manière suivante à Lonay (collèges des Combes et des Pressoirs) :

Nombre de classes	Élèves de Préverenges	Elèves de Lonay	Elèves d'Echandens	Elèves de Denges	Autres	Total
14	16	177	44	23	3	263

Cela représente 2 classes de moins que l'année précédente, le nombre total d'élèves ayant passé de 294 à 263.

Comme chaque année, les promotions ont eu lieu à Préverenges.

Cantine scolaire

La nouvelle structure, qui a ouvert ses portes à la rentrée 2018, rencontre un vif succès auprès des enfants. De conception résolument moderne, elle est parfaitement équipée pour répondre aux besoins. Des animations ponctuelles sont organisées par le responsable (entreprise Novae), comme la préparation de couscous, l'élaboration de smoothies et de soupes, la participation à la semaine du goût, etc.

Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) La Fourmilière

La Fourmilière, locataire de la structure, est une association indépendante chargée de gérer une UAPE dans la commune de Lonay, selon les normes de l'OAJE (Office pour l'Accueil de Jour des Enfants). Elle travaille en conformité avec les directives du réseau d'accueil de l'AJEMA (réseau d'Accueil de Jour des Enfants de la région Morges-Aubonne) dont elle est membre depuis 2009. Actuellement, elle accueille 48 enfants, maximum et dès la rentrée scolaire 2019, elle comptera 12 places supplémentaires

Association vaudoise des Parents d'Elèves (APE)

Poursuite de la collaboration avec cette association, chargée notamment de faire le lien entre les parents, les écoles et les autorités. Un représentant participe également aux rencontres du Conseil d'établissement. Des séances d'informations, conférences et ateliers sont régulièrement organisés pour les parents et les enfants (parcours à vélos, prévention contre le harcèlement, etc.)

Œuvres sociales

ARASMAC, Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay

Chaque commune est représentée par un membre de la Municipalité, en l'occurrence Mme Morerod qui fait également partie de la commission de gestion.

Cette nomination porte sur l'ensemble de la législature.

Centres de Jeunesse et Culture

Lonay bénéficie de certaines structures, soit Univers 1028 à Préverenges (pour les jeunes de 10 à 18 ans), le Passeport-Vacances, la bibliothèque scolaire et la ludothèque Toujou à Echandens.

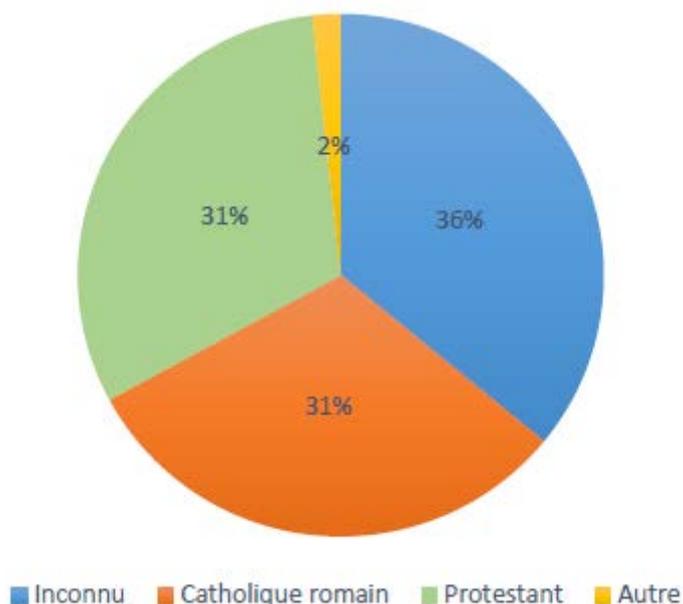
Réseau Santé

La Commune de Lonay fait partie du réseau de santé Fondation La Côte et de l'Association Vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).

En 2018, les contributions n'ont pas été modifiées.

Eglises & Cultes

Au 31 décembre 2018, la répartition des confessions se présentait de la manière suivante :



Les 36% « inconnus » représentent en réalité les personnes qui se déclarent sans appartenance religieuse ou ne souhaitent pas répondre à cette question lors de leur inscription au registre du Contrôle de l'habitant.

Paroisse protestante

La paroisse dénommée "Lonay-Préverenges-Vullierens" couvre les villages d'Aclens, Bremblens, Denges, Echandens, Lonay, Préverenges, Romanel-sur-Morges et Vullierens.

Elle est administrée par Mesdames les pasteures Corinne Méan, Ira Jaillet et Claudine Masson Neal.

La paroisse protestante organise toujours différentes manifestations, comme par exemple le festival de pâtes qui sert à soutenir le Centre paroissial. Le marché de Pâques et la soupe de Carême permettent quant à eux de récolter des fonds pour des projets de bienfaisance de l'église.

Centre paroissial

Le centre paroissial est toujours soutenu par la Commune.

Des apéritifs sont organisés deux fois par mois par le centre paroissial afin de favoriser les contacts avec la population.

Paroisse catholique

La paroisse catholique comprend les communautés de Morges, Apples/Bière et de Préverenges et environs. 31 Communes en font partie et ses principaux lieux de cultes pour notre région sont : l'Eglise de Morges, l'Eglise de la Longeraie, la Chapelle de Préverenges, l'Eglise de St-Prex, la Chapelle d'Aubonne, la Chapelle d'Apples et la Chapelle de Bière.

Les prêtres de la Paroisse sont les Abbés Guy Jeanmonod, Jean Bosco Rwasha et Jean Burin des Roziers, lesquels coordonnent la charge pastorale en collaboration avec la mission italienne, la mission espagnole et la mission portugaise.

La traditionnelle kermesse – renommée désormais « fête de paroisse » – s'est déroulée comme chaque année, au mois de septembre, au théâtre de Beausobre, à Morges.

Plusieurs rencontres œcuméniques ont eu lieu afin de permettre aux trois églises (protestante, catholique et évangélique) de célébrer ensemble certains événements.

Salle de prière musulmane

Le centre culturel des musulmans de Morges et régions est situé à Préverenges. Des locaux situés au chemin du Bief ont fait l'objet d'une demande de changement d'affectation afin d'ouvrir une salle de prière pour la communauté musulmane.

Eglise évangélique

Une salle de cultes verra jour en 2019.



Rénovations façades de l'Eglise catholique de Morges

Activités sportives – Kids Games

Ces olympiades se déroulent tous les deux ans depuis 2004.

Les KidsGames sont organisés en Suisse romande par un comité composé d'un représentant de chaque partenaire de l'Association (diverses églises et œuvres chrétiennes). En 2018, elles ont eu lieu du 12 au 17 août 2018.

Le vendredi, la conseillère municipale E. Morerod a clôturé cette manifestation qui a été possible grâce à la mise à disposition des nouvelles infrastructures sportives lonaysannes. Les enfants ont, de plus, mangé tous les jours à la Maison des Pressoirs.



Soutiens financiers ponctuels

La commune soutient régulièrement différents projets sociaux et associations, notamment la FEDEVACO, comme souhaité par le Conseil communal.

Concrètement, en 2018, un projet soutenant un centre de prévention pour la famille, au Pérou, a été mis en place grâce au soutien de la commune de Lonay.

Section III : Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie

M. Frédéric Gabriel

Appréciation générale

L'année 2018 a été principalement consacrée au suivi des gros chantiers (soit le réaménagement de la zone de sport et la construction de l'UAPE/cantine scolaire), ainsi qu'au rachat de l'ancienne poste (immeuble sis chemin de la Poste 8) et à l'engagement et la mise en place des nouvelles équipes de voirie et conciergerie.

Principaux dossiers traités

Comme indiqué en préambule, les principaux sujets traités en 2018 ont été :

- Travaux de réaménagement de la zone de sport ;
- Travaux de construction de la cantine scolaire et de l'UAPE ;
- Rachat du bâtiment Poste 8 ;
- Réorganisation du système de conciergerie.

Bâtiments

Il n'y a aucun contentieux sur les bâtiments de rendement.

Maison de Commune

La Maison de Commune, désormais louée à une fiduciaire, n'appelle pas de commentaires particuliers pour l'année 2018. Seuls des travaux d'étanchéité des escaliers extérieurs ont été entrepris, comme convenu, au retour des beaux jours, pour une somme de fr. 13'200.-.

Administration communale, Poste 12

La Municipalité et l'équipe administrative ont trouvé leurs marques et se plaisent dans les nouveaux locaux qui se révèlent parfaitement opérationnels. L'ancien quai de chargement de la poste a été transformé en terrasse couverte, valorisant ainsi cet espace commun pour l'ensemble des locataires.

Maison des Pressoirs

Les enfants ont quitté les lieux pour rejoindre désormais la nouvelle cantine et la nouvelle UAPE. La Maison des Pressoirs a ainsi retrouvé son calme et est à nouveau 100% disponible pour les sociétés locales et les locations.

Des films solaires ont été posés sur les fenêtres de la façade ouest afin de réduire la température du bâtiment en été. Les premières constatations sont positives.

Le piano droit a été remplacé en cours d'année.

Centre sportif – zone du Parc

L'inauguration, en présence des membres du Conseil communal, a eu lieu le 21 avril 2018.

Un arbre, remplaçant symboliquement celui du 700^{ème} a été replanté à cette occasion et la pierre commémorative a été remise en place.

PERSPECTIVES D'ACTION

Retouches de printemps sur le chantier du parc des sports

Poste 10, état des lieux et travaux futurs

Inventaire des équipements voirie et actualisation

Intégration du Bâtiment Poste 8 au patrimoine communal





Profitant des infrastructures de l'Abbaye, un comité d'organisation, composé de sociétés locales et sportives et de membres de la municipalité, a mis sur pied l'inauguration officielle le 7 juillet 2018 de cette place, qui offre désormais des installations de qualité à de nombreux usagers.

Un travail administratif conséquent a été nécessaire afin de rédiger des conventions d'utilisation pour réglementer les conditions d'utilisation de ces installations par les sociétés locales et sportives. Une charte d'utilisation a été symboliquement signée lors de la remise des clefs.

Le chantier a ainsi été terminé en été 2018, mais quelques travaux de finalisation ont été effectués en automne et se poursuivront encore au printemps 2019, notamment pour les aménagements extérieurs. La réception des travaux, en présence des entreprises, est intervenue au mois de décembre.

Les chiffres finaux relatifs à ce chantier d'importance majeure seront connus durant le premier semestre 2019; le crédit de fr. 9'750'000.- sera légèrement dépassé. Des détails seront communiqués en temps voulu par la Municipalité, mais on peut d'ores et déjà mentionner qu'il a été convenu d'utiliser la subvention du fonds du sport pour financer l'installation de chauffage qui n'était pas incluse dans le préavis de demande de crédit de réalisation (préavis no 05/2016) suite à l'abandon du projet de contracting énergétique (revente de kw). Finalement, cette solution s'est révélée moins pertinente d'un point de vue financier, raison pour laquelle elle a été abandonnée.



Route de la Chérard 22 – vieux collège

Il y eu un changement de locataires dans le courant de l'année.

Divers travaux d'entretien usuels ont été réalisés pour un total de fr. 4'105.50, comprenant le remplacement d'un lave-vaisselle.

Il n'y a pas de contentieux en cours à signaler.

Excepté les travaux d'entretien et de réparations courants, il n'y a pas d'intervention importante prévue.

Route des Pressoirs 4

Il n'y a pas eu de changement de locataire dans ce bâtiment.

Divers petits travaux d'entretien courant ont été réalisés pour un montant de fr. 2'231.- dans les appartements. Des travaux de réfection complète des deux WC du restaurant ont été entrepris durant les vacances d'été.

Il n'y a pas de contentieux en cours à signaler.

Excepté les travaux d'entretien et de réparations courants, il n'y a pas d'intervention importante prévue dans les appartements. Une nouvelle plonge devra être installée dans la cuisine du restaurant pour être en conformité avec les nouvelles exigences du canton.

Ruelle Merloz 1

Il n'y a pas eu de changement de locataire dans ce bâtiment non plus.

Divers petits travaux d'entretien courant ont été réalisés pour un montant de fr. 1'685.95.-. La sonde installée dans la citerne à mazout afin de pouvoir connaître le solde en citerne en tout temps, par l'entreprise Silensoft donne satisfaction et permet d'éviter des pannes sèches.

Il n'y a pas de contentieux en cours à signaler.

Comme déjà mentionné par le passé, à moyen terme, le mur en rondins situé en bas de la parcelle devra être remplacé. Des offres seront demandées dans ce sens par la gérance afin de pouvoir mettre ce poste au budget.

Chemin de la Poste 10

La société « Pour Vos Beaux Yeux Sàrl » a remis son activité et la boulangerie/tea-room est désormais exploitée par l'entreprise « La Maison des Desserts SA », sous le nom de Jacot et Isabel. Un nouveau bail aux mêmes conditions a été établi jusqu'au 30.09.2033.

Différents travaux d'entretien ont été exécutés dans les appartements, les locaux commerciaux (mise en conformité) et les parties communes, y compris 2 sinistres pour la somme de fr. 54'999.80. L'installation de l'appel d'urgence depuis la cabine d'ascenseur de l'immeuble a été mise aux normes avec la pose d'un équipement GSM par l'entreprise Schindler.

Deux sinistres ont eu lieu dans l'immeuble. Le premier a été causé par une fuite sur l'installation de panneaux solaires (actuellement mise hors service) dont le fluide a coulé dans un appartement. Le deuxième était un dégât d'eau depuis la douche d'un appartement qui coulait dans la garderie.

Pour faire suite aux problèmes d'infiltration d'eau observés ces dernières années, une étude a été lancée afin d'évaluer l'ampleur des travaux de réfection des façades et ferblanterie. Les panneaux solaires devront certainement également être remplacés. Ce projet fera sans doute l'objet d'un préavis en 2019 afin de planifier ces travaux conséquents en 2019/2020.

Plusieurs actes de vandalisme ont été perpétrés dans le parking souterrain de l'immeuble.

Chemin de la Poste 8

Acheté en fin d'année, ce bâtiment d'habitation a été mis en gérance également. La situation de certains locataires devra être éclaircie d'un point de vue administratif et des travaux de mise en conformité seront nécessaires (protection incendie) dans le local commercial du rez-de-chaussée.

Un concierge sera également nommé en début d'année 2019 afin d'entretenir les parties communes et les extérieurs.

A noter que les appartements des anciennes propriétaires font l'objet d'un droit d'habitation et que des travaux de rafraîchissement seront à prévoir le jour où ils seront mis en location.

Eglise

Le tableau électrique a été remplacé et des travaux de réfection partielle de la travée centrale, qui s'affaissait avec le poids des années, ont été entrepris. Malheureusement, lors de ces travaux, des poussières ont endommagé l'orgue qui devra être entièrement démonté et nettoyé dans le courant de l'année 2019. Des démarches sont en cours avec les assurances afin de déterminer les montants à engager (entretiens courant ↔ sinistre).



Bâtiments scolaires

Collège des Pressoirs

L'extension du collège des Pressoirs avec la création d'une Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) et d'une cantine scolaire s'est terminée au mois de juillet 2018.

Pour rappel, ces travaux étaient devenus indispensables étant donné que l'autorisation d'exploiter l'UAPE dans la salle Mignonne de la Maison des Pressoirs arrivait à échéance. De plus, la nouvelle loi sur l'école obligatoire, qui implique l'horaire continu, oblige les communes à proposer des solutions pour l'accueil parascolaire (avant et après les heures d'école, ainsi que durant la pause de midi) aux différentes tranches d'âges des enfants scolarisés à l'EPSP.



La nouvelle construction vient s'inscrire dans les lignes du collège existant conçu comme un volume pur en pierre. Les travaux de reprise en sous-œuvre de la façade sud et les ancrages dans le terrain, à l'aide de quatorze "clous" de 9 mètres de long, générant bruit et vibrations ont été réalisés alors que les élèves étaient en congé estival, durant l'été 2017.

La fin du gros œuvre s'est prolongée sur l'automne, tout en ayant soin de trouver les solutions les plus appropriées pour perturber à minima la poursuite de l'enseignement dans le collège maintenu en fonction.

Le projet d'agrandissement abrite une UAPE pouvant accueillir jusqu'à 60 enfants et une cantine scolaire d'une capacité maximale de 150 places, toutes deux séparées par une cuisine. L'adjonction joue avec les différences de niveau des préaux supérieur et inférieur et permet de combler le manque d'espaces extérieurs couverts et d'espaces verts par l'aménagement en toiture d'un jardin-préau. Ces touches végétales, comme l'aménagement d'assises, de zones d'ombre et d'une fontaine à eau sont le fruit d'une consultation des élèves de l'établissement, qui souffraient de la trop forte « minéralité » des préaux.



Différents types d'arbres et arbustes permettent aux élèves de vivre avec la nature et de suivre son évolution, ses couleurs, au fil des saisons. Les enfants accueillis à l'UAPE, peuvent, quant à eux, profiter d'un jardin des sens créé sur le côté ouest du bâtiment.

A l'intérieur du bâtiment, côté ouest, un espace repas et goûters et un espace activités et jeux avec accès au jardin des sens extérieur constituent l'UAPE. A l'est, un grand espace libre de porteurs est aménagé en cantine. L'arrière des locaux est entièrement dévolu aux bureaux du personnel, aux WC, aux vestiaires et au local technique, lesquels sont éclairés naturellement par des puits de lumière.



L'acoustique a été particulièrement soignée, dans cet environnement que l'on imagine volontiers bruyant, avec des panneaux acoustiques blancs au plafond (dont le dessin est identique à celui des plafonniers) et des parois absorbantes en bois.

Les techniques, eau, chauffage et ventilation sont reprises depuis le collège existant au travers d'une gaine technique sur l'arrière de la nouvelle construction. Un faux-plafond technique assure la protection incendie et dispense l'éclairage, le chauffage et la ventilation pour un confort optimal.

Les travaux d'ancrage précités ont provoqué des fissures à l'intérieur du collège existant. Cette situation a rapidement été maîtrisée et les réparations ont été effectuées durant les vacances d'octobre 2017.

Malgré cela, le planning de construction a été parfaitement respecté et les structures ont pu ouvrir leurs portes en août. Une inauguration officielle, commune entre l'UAPE et la Municipalité, a été organisée en date du 31 août 2018 et a rencontré un franc succès.

Dans le bâtiment du collège à proprement parler, une auto-laveuse a été remplacée pour une somme de fr. 10'032.15.

En 2018, un budget était prévu pour le remplacement complet des verres, ce qui n'a pas été fait finalement, mais de nombreuses réparations et interventions sur les moteurs et l'électronique des stores ont été effectuées.

Parallèlement, des stores défectueux des salles de classe continuent d'être régulièrement remplacés par des stores intérieurs. Ceux-ci ont un entraînement manuel et ne nécessitent donc pas de raccordement électrique.

Collège des Combes

L'arbre de la cour du collège sera remplacé en 2019.

Gestion des clefs

Dans le cadre des grands projets menés à terme en 2018, la mise en passe électronique des bâtiments a représenté un travail conséquent. Le Centre sportif, l'UAPE/Cantine des Pressoirs et la nouvelle administration communale comptent en tout 64 serrures.

Une réflexion a d'abord été menée avec le bureau d'architectes en charge du projet du Centre sportif, afin d'analyser les besoins et de définir le type de mise en passe à installer.

L'aboutissement du projet a cependant été plus compliqué que prévu et la création des badges d'accès aux locaux a demandé une énergie importante de la part de l'administration afin que les utilisateurs puissent en bénéficier en temps et en heure.

A la fin 2018, ce sont presque 260 badges et clefs électroniques qui ont été distribués au personnel communal, à la Municipalité, aux sociétés locales et au personnel de l'UAPE et de la cantine scolaire.

En 2019, les deux collèges seront équipés de la même manière et, à terme, l'ensemble des bâtiments communaux seront intégrés au programme de fermeture.

Domaines

Vignes communales

L'entretien de la vigne de la Condémine est assuré par M. Jean-Charles Détraz, viticulteur.

La récolte est livrée à la Cave de La Côte qui assure, entre autre, la vinification du vin de la Commune.

Année	Chasselas (blanc)	Garanoir (rouge)
2014	1'166 kg	4'069 kg
2015	4'395 kg	3'660 kg
2016	5'231 kg	4'650 kg
2017	5'224 kg	4'650 kg
2018	5'115 kg	4'417 kg

Réserve naturelle du Bomelet

Extrait du rapport annuel du Président :

« La matinée d'entretien, repoussée au 10 mars a été un nouveau succès malgré la matinée pluvieuse.

Le Bomelet a été sélectionné par le Centre de coordination pour les amphibiens et les reptiles de Suisse pour un inventaire national des batraciens. Jérôme Pellet et Vincent Sonnay ont procédé à un certain nombre de visites nocturnes entre avril et juin. Sur les 18 espèces d'amphibiens que compte la faune de Suisse, leur travail a mis en évidence la présence massive de la grenouille rieuse, d'origine étrangère et invasive, mais il y a heureusement aussi le crapaud commun, le triton palmé, le triton alpestre et la grenouille rousse. Le crapaud commun et le triton palmé sont deux espèces appartenant à la liste rouge des espèces menacées (statut vulnérable). Ils sont à encourager absolument.

Il faudrait limiter la présence de prédateurs de batraciens et créer des zones à inondation temporaire qui favoriseraient la reproduction de certaines espèces autochtones.

Par conséquent, le 3 novembre, des volontaires ont creusé aux abords de l'étang n° 2 deux gouilles à batraciens, qui ont rapidement pris l'eau par la suite, dès les premières pluies. Le traditionnel apéro grillade a été apprécié par une vingtaine de bénévoles. Il aura désormais toujours lieu à l'automne.

Fête de la Nature, le 26 mai. L'artiste Nicole Goetschi-Danesi a animé avec grand succès cette journée qui a réuni 48 participants au Bomelet. Nous avons eu aussi le privilège d'assister à l'éclosion d'une libellule, laissant son exuvie puis séchant ses ailes au soleil.

Le Marché de Pâques, le 24 mars, a offert une fois de plus une bonne visibilité à l'association Lonature, de même que l'inauguration des terrains de sport et de loisirs, le 7 juillet. A cette occasion, un nichoir à chouette hulotte, confectionné et offert par François Bonzon, a été installé sur un pin en bordure des terrains de sport. Cependant, les racines de cet arbre ayant été touchées par les travaux, et présentant un danger d'ici à 2 ans, le Bureau technique communal a fait procéder à son abattage et au déplacement du nichoir.

Le 8 septembre, le Marché des Artisans a permis de vendre encore des nichoirs confectionnés par Michel Baillet. Au cours de l'année, François Bonzon en a vendu 11 exemplaires. Quelques-uns sont encore disponibles.

En septembre aussi, une classe DEP de Préverenges a visité le Bomelet sous la conduite de Jean Oberhaensli et François Bonzon. »

Forêts communales

Plusieurs parcelles de forêts ont été rachetées à des propriétaires privés afin d'étendre le patrimoine forestier communal et gérer de manière plus efficace la forêt, laquelle est avant tout destinée à être un lieu de détente et de loisirs.

Le rachat de parcelles privées continuera ainsi d'être proposé à l'avenir.

M. Furer, garde forestier, a dressé le bilan suivant de la période écoulée :

« Le bilan de la saison de coupe :

Comme annoncé lors des derniers martelages, en cherchant constamment à améliorer l'efficacité des exploitations, j'ai fixé un nouvel objectif concernant les coupes de bois frais. Depuis cette saison, nous allons exploiter les bois résineux afin que je puisse transmettre les listes de cubages à La Forestière avant le 15 mars. L'objectif a été pleinement rempli puisque le 6 mars, tous les lots résineux étaient envoyés. Ce nouvel objectif a été fixé pour plusieurs raisons :

- 1) Les lots résineux de fin de saison (comme nous en plaine) sont souvent traités contre le bostryche liseré qui s'attaque quant à lui aux piles de bois.



Martelage annuel

Si les bois sont vendus avant le 15 mars le traitement est à la charge de l'acheteur (la scierie). Si les bois sont vendus après le 15 mars le traitement est à la charge du vendeur (propriétaire forestier). En résumé, avec cette nouvelle méthode, le propriétaire économise les frais de traitement (environ 2'500.- facturé en 2018).

2) Comme les scieries ont plus ou moins déjà fait leurs stocks, le prix des bois diminue en fin de saison. Donc, plus les lots sont annoncés rapidement et tôt dans la saison, plus le prix est élevé. Cette règle est valable plus pour les résineux que les feuillus.

Cette année, j'ai annoncé la majorité des lots à la mi-février, ce qui a augmenté le prix moyen d'environ 5 à 10.-/m³ de bois.

3) En se fixant une date butoir au 15 mars, cela nous laisse plus de souplesse avec la météo pour le débardage. En débardant rapidement les résineux, on a moins de chance de se faire bloquer par les intempéries et ainsi arriver avec notre bois frais sur le marché au mois de mai par exemple, quand la demande est nulle et les prix plus bas.

La saison des coupes de bois frais touche à sa fin le 15 avril. Nous sommes en train de finir les coupes entamées sur les hauts et les dernières petites coupes sur les bas seront effectuées dans les temps.

Seule une coupe a dû être reportée à l'automne pour des raisons d'organisation et de sa situation particulière. Pour résumé cette saison de coupe, je dirai que la météo fut avec nous et que les chantiers ont pu être réalisés dans de bonnes conditions et dans les temps.

Le marché des bois :

Le marché des bois semble globalement stable par rapport à l'année dernière.

Le bois de service épicéa, sapin et douglas reste plus ou moins stable. Le mélèze reste également stable avec une bonne demande et des prix corrects pour les qualités supérieures.

Les sciages feuillus semblent également stables. Le prix du hêtre a bénéficié d'une petite augmentation de l'ordre de 3 à 5 chf/m³. Le chêne et les feuillus précieux sont toujours en vogue et profitent d'une bonne demande et de prix corrects.

Les bois d'industries résineux et feuillus restent stables.

Les bois énergies n'enregistrent pas de fluctuation et restent également stables.

Assortiments	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Service épicéa long B-C	100 - 105 chf	85 - 90 chf	82 - 86 chf	85 - 98 chf	90 - 105 chf	92 - 105 chf
Service sapin long B-C	80 - 85 chf	65 - 70 chf	65 - 68 chf	67 - 72 chf	75 - 80 chf	70 - 80 chf
Râperie résineuse (RR3m)	45 chf	40 chf	43 chf	43 chf	41 chf	41 chf
Service hêtre B	70 - 75 chf	58 - 62 chf	58 - 62 chf	58 - 62 chf	58 - 62 chf	60 - 65 chf
Bois de feu long hêtre	55 chf	55 chf	55 chf	55 chf	55 chf	55 chf
Déchetage A (feuillu dur)	45 chf	45 chf	45 chf	45 chf	45 chf	45 chf

Prix moyens des assortiments par m³ TTC :

Les dégâts aux forêts :

Le bostryche typographe de l'épicéa :

Les 2'000m³ de bois renversés par les tempêtes de janvier 2018 qui ont déstabilisé les peuplements, combiné avec les 1'000 m³ de châblis bostrychés de l'été et l'automne qui ont suivi. On peut s'attendre également à une forte pullulation de bostryches pour l'année qui vient. Ceci sous réserve d'un été frais et pluvieux.

Une surveillance sanitaire sera effectuée afin de surveiller et contenir les foyers connus ainsi que les éventuels départs de nouveaux foyers.

Châblis renversés :

Cet hiver, plusieurs coups de vent à répétition n'ont créé que des dégâts épars avec de faibles volumes de bois renversés. Ces châblis seront exploités dans le courant du printemps avec un accent particulier sur les épicéas afin de limiter la pullulation de bostryches.

La chalarose du frêne :

Le champignon continue sa progression et sera de plus en plus visible dans nos paysages. Nous continuons d'observer et essayons de conserver les individus qui semblent résistants à ce champignon. Cependant, de gros problèmes de sécurité dus au dépérissement de cette essence vont commencer à apparaître ces prochaines années. En particulier le long des routes, chemins, infrastructures, habitations, etc...

Conclusion :

Compte tenu d'une année 2018 relativement mouvementée, ce début d'année 2019 commence plutôt bien. Les objectifs fixés ont été réalisés dans les temps avec de bons résultats au niveau sylvicole. La météo est clémente et nous permet de débarder les bois dans de bonnes conditions. Maintenant, reste à passer les canicules de l'été à venir pour déterminer la somme de chûblis que le bostryche nous réserve. »

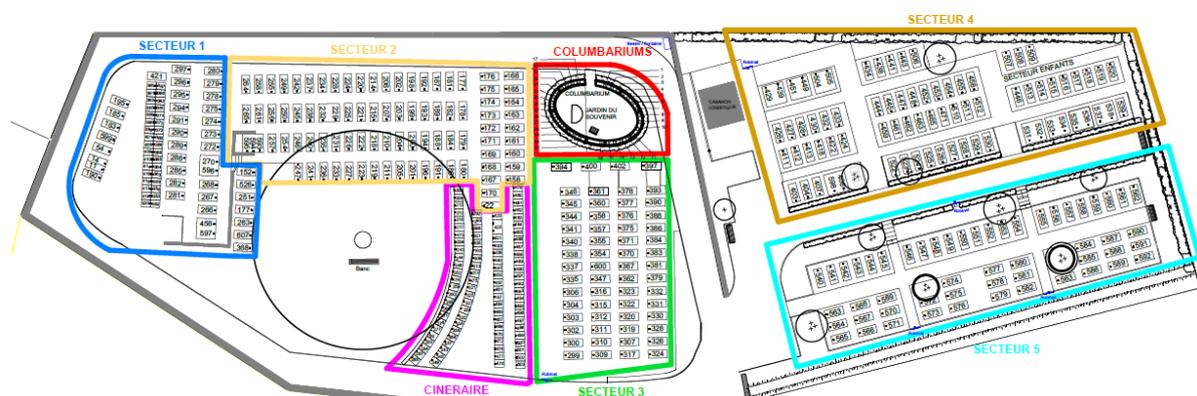
Cimetière

Comme prévu au budget, le remplacement des haubans qui soutiennent les lourdes branches du tilleul a été entrepris par une entreprise spécialisée.

Tout au long de l'année, le service de voirie procède aux inhumations et assure l'entretien des chemins et des différentes installations afin de maintenir un cadre serein, propice au recueillement des familles des défunts.

En 2018, l'administration a entrepris un important travail de recensement sur place afin de disposer d'informations détaillées sur l'état de la situation, notamment au regard des contrats de concession conclus avec les familles, ceux-ci portant sur plusieurs décennies.

Le plan du cimetière a été actualisé et une procédure de désaffectation du secteur 2, puis du secteur 3, sera probablement nécessaire ces prochaines années. Des démarches dans ce sens seront peut-être engagées en 2020, selon l'état de nécessité à ce moment-là.



- **Le secteur 1** est considéré comme « historique », raison pour laquelle il n'est pour l'heure pas prévu de l'inclure dans un quelconque plan de désaffectation.
- L'avenir des **secteurs 2 et 3** fera l'objet d'une réflexion et seront les prochaines zones incluses dans un plan de désaffectation.
- Le secteur « cinéraire » est réservé pour les tombes cinéraires. Aucun plan de désaffectation n'est prévu pour l'instant et il conviendra de tenir compte de la mixité de cette zone, des concessions avoisinant les tombes à la ligne. Or, les délais de prescriptions sont différents.
- Le **columbarium** a été créé en 2012. La moitié des niches doubles est déjà utilisée. Le **jardin du souvenir** est souvent choisi par les familles des défunts incinérés.
- **Le secteur 4** est partagé entre des zones de concessions et des tombes à la ligne.
- **Le secteur 5** est le plus récent et ne contient pour l'heure que des tombes à la ligne.

Voirie

Projet de voirie intercommunale

Ce projet, initié en 2017, avait été suspendu et une réflexion plus approfondie devait avoir lieu en 2018, notamment lorsque la situation du personnel de la voirie se serait stabilisée.

L'état de santé des deux collaborateurs absents pour une longue durée ne leur ayant pas permis de reprendre le travail, ce projet a été abandonné. Dans l'intervalle, d'autres mesures ont été prises par la Commune de Romanel-sur-Morges (remplacement de leur employé) et une réflexion plus générale, en lien avec les communes avoisinantes, pourra être reprise ces prochaines années, en fonction des besoins et de l'évolution générale de la situation.

Parc des véhicules

Comme cela avait été prévu au budget, le Kubota RTV 900 X a été remplacé. La reprise de l'ancien véhicule, dont les frais d'entretien et de réparation étaient devenus trop conséquents, a permis de réduire de fr. 10'000.- la facture.

Ce véhicule est utilisé quotidiennement par notre service de voirie et rend de multiples services. Il peut être conduit également sans permis de catégorie B, ce qui permet aussi aux apprentis mineurs de se déplacer aisément et de manière autonome sur le territoire.



Au surplus, une étude portant sur l'ensemble du parc de véhicules de la voirie sera entreprise dans le courant de l'année 2019 afin d'évaluer les besoins futurs et prévoir un plan pour échelonner le remplacement des véhicules selon leur état et leur utilisation. Un préavis sera soumis au Conseil communal dans ce sens dans le courant de l'année 2019.

Places de jeux et espaces verts

La place de jeux des Pressoirs a été réaménagée et de nouveaux jeux ont été installés pour remplacer une partie d'entre eux qui avaient mal vieilli.

Déchèterie « En Chaumet »

L'équipe de voirie, toujours fragilisée par l'absence de deux collaborateurs, a assuré l'ouverture de la déchèterie, trois fois par semaine, durant toute l'année.

Un collaborateur, engagé en CDD, est plus principalement affecté à cette tâche. Il est appuyé le samedi par les ambassadeurs du tri. Ces derniers ayant parfois des difficultés à assurer le tournus de manière optimale, et leur présence étant indispensable le samedi, des ambassadeurs supplémentaires seront recrutés en 2019.

Au vu du succès rencontré l'année précédente, une nouvelle vente de compost a été proposée aux habitants des communes de Lonay, Bremblens et Romanel-sur-Morges au printemps 2018. Vendu à un tarif préférentiel, ce compost est issu de la valorisation des déchets organiques déposés à la déchèterie. La distribution a eu lieu le samedi 24 mars 2018, organisée par la Jeunesse de Lonay. Une délégation du Conseil communal était également sur place et en a profité pour aller à la rencontre des habitants.

Un contrat a été conclu au mois d'août afin de garantir le bon entretien des barrières ; plusieurs interventions ont été nécessaires depuis.

Le recyclage des plastiques durs reste difficile et les bennes sont presque systématiquement déclassées. Fort de ce constat, les représentants des 3 communes se sont rencontrés afin de mener une réflexion sur le sujet et envisager, dès 2019, de remplacer la benne à plastiques durs par une benne de flaconnage. Des informations précises seront disponibles sur place en temps voulu.

En 2019, l'administration procèdera également à l'extraction de données statistiques en termes de fréquentation et ces éléments seront intégrés dans une réflexion plus globale sur les horaires d'ouverture, de manière à s'assurer que ceux-ci restent en adéquation avec les besoins actuels. Dans ce contexte, des contrôles de cartes magnétiques seront entrepris par l'intermédiaire des ambassadeurs du tri.

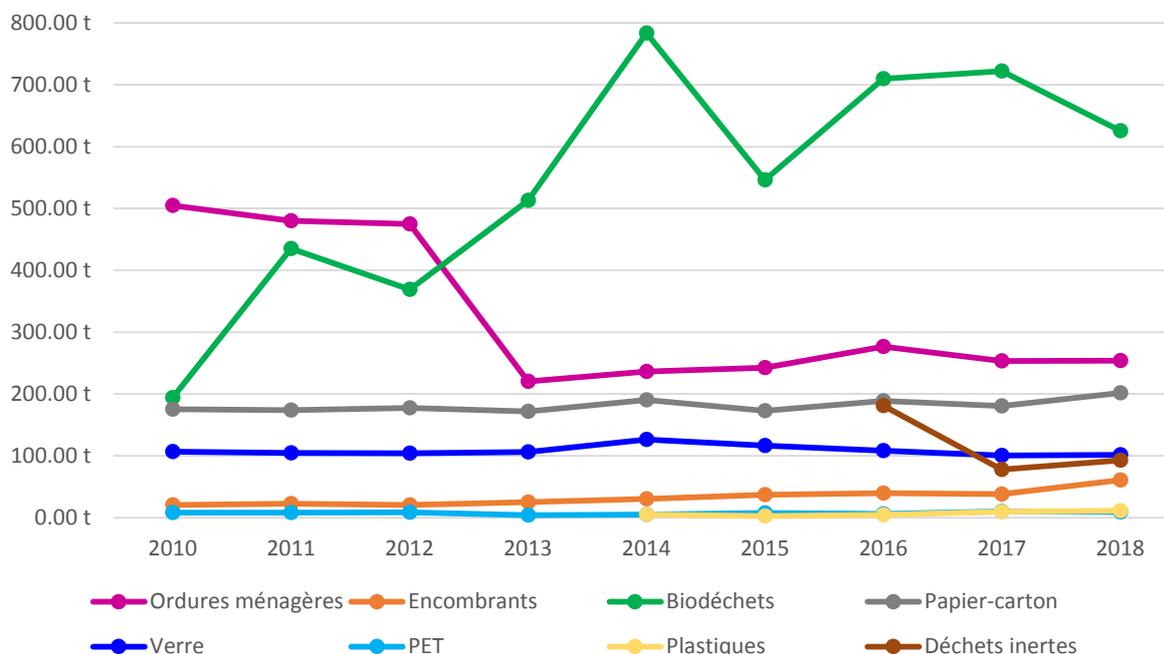
Traitement des déchets

Aucune procédure disciplinaire n'a été ouverte en 2018. Toutefois, des pneus ont été abandonnés dans la forêt par une personne inconnue et un cas de littering, dans le parking souterrain de la Poste, a fait l'objet d'un avertissement.

Récapitulatif des déchets ramassés au porte-à-porte et à la déchèterie

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Population	2'445	2'451	2'421	2'490	2'508	2'536	2'530	2'492	2'593
Ordures ménagères	504.60 t	480.00 t	475.09 t	220.36 t	236.03 t	242.48 t	276.35 t	253.31 t	253.60 t
Encombrants	20.50 t	22.40 t	20.44 t	24.99 t	30.28 t	36.72 t	39.45 t	37.72 t	60.53 t
Biodéchets	193.80 t	434.90 t	369.19 t	512.89 t	783.67 t	545.85 t	709.86 t	722.38 t	625.51 t
Papier-carton	175.10 t	174.00 t	177.51 t	171.73 t	190.06 t	172.69 t	188.58 t	180.42 t	201.85 t
Verre	106.50 t	104.60 t	103.99 t	106.27 t	126.17 t	116.61 t	108.15 t	100.43 t	101.62 t
PET	7.90 t	8.10 t	8.28 t	3.77 t	5.12 t	7.53 t	6.13 t	9.92 t	8.96 t
Plastiques					4.71 t	2.34 t	4.42 t	9.47 t	10.89 t
Déchets inertes							180.78 t	77.57 t	92.50 t

Evolution des déchets de 2010 à 2018
Porte-à-porte et déchèterie





Depuis 1969, la société VALORSA, située à Penthaz, a reçu le mandat au travers d'une convention d'aider aux communes à gérer leurs déchets. Comme pour la centaine de communes situées entre l'Ouest lausannois et la Vallée-de-Joux, Lonay dispose ainsi d'un appui technique et administratif pour trouver les meilleures solutions possibles afin d'éliminer les déchets en respectant la législation. Actionnaire de VALORSA (1.32% du capital actions de 6.8 mio), Lonay a tout intérêt à en être cliente pour les déchets urbains recyclables.

Le périmètre VALORSA collabore avec la DGE et les 8 autres entités vaudoises en charge des déchets. Les Présidents des Conseils d'administration et les Directeurs se rencontrent plusieurs fois par année, afin de coordonner leurs actions et trouver les meilleures solutions, tant au niveau des coûts que des politiques de gestion des déchets et surtout de la communication. M. Frédéric Gabriel représente la région de Morges dans le Conseil d'administration.

Notre Commune a reçu de nombreuses informations au courant de l'année et a pu profiter des conseils avertis de l'équipe de Valorsa qui compte 5 collaborateurs administratifs et 10 collaborateurs gestionnaires de déchets. La surveillance des sacs taxés, les projets de déchetterie ainsi que les autopsies des poubelles font partie de ces prestations gratuites pour les actionnaires.

VALORSA a participé aux comptoirs régionaux de Cossonay et d'Echallens avec un stand traitant des flaconnages, nouvelle filière de déchets. Ces événements et d'autres présences lors de manifestations (slow-up de l'Ouest, Ecole à Echallens, etc.) ont permis d'aller à la rencontre de la population en informant sur les déchets urbains.

Comme toutes les Communes suisses, nous devons transmettre chaque année au Canton et à la Confédération, les tonnages de déchets collectés sur notre territoire. Les communes actionnaires ont chargé VALORSA de rassembler ces données. Un contrôle minutieux est effectué notamment pour les déchets comme le verre qui donnent le droit à la rétrocession de la taxe anticipée de recyclage (TAR). Pour simplifier la transmission et la saisie des données, VALORSA et deux autres périmètres ont développé une plateforme Internet. Cet outil statistique nous permet également de voir l'évolution de chaque filière sur une période de 10 ans ; tous les chiffres sont dès maintenant facilement à notre disposition. De plus, via cette plateforme, notre Commune peut comparer sa production de déchets avec les moyennes cantonales et celles du périmètre.

Coordinateur de la gestion des boues de STEP, VALORSA a dû cette année encore se concentrer sur la dizaine de Communes ayant un procédé de lagunage par phragmicompostage (technique de déshydratation et de minéralisation). A Penthaz, il a fallu retravailler ce produit, près de 500 tonnes, pour le rendre incinérable. Pour toutes les STEP, l'élimination de leurs boues s'organise via un calendrier Internet mis en place par le périmètre en essayant au maximum d'éviter les ruptures de charge.

2018 fut une année marquée par des réorganisations des filières et des travaux dans les bâtiments. La déchetterie intercommunale et surtout le centre d'équarrissage ont été rénovés de manière conséquente. Le site reste à la disposition des Communes-actionnaires. Il se doit d'être à même de gérer des tonnages conséquents des déchets urbains des plus de 200'000 personnes concernées par le périmètre. Parallèlement, le bureau de VALORSA répond à tous les points spécifiques à la gestion des déchets. La collaboration avec notre commune se passe de manière efficace et agréable, le personnel étant à disposition pour nous épauler dans nos problématiques journalières.

Le rapport de gestion complet de VALORSA peut être consulté sous www.valorsa.ch.

TEXAID

Le partenariat avec TEXAID a pour but de mettre en place, pour les vêtements usagés, une collecte et une valorisation écologique et responsable.

La mise à disposition d'emplacements par la commune et la fourniture du nombre de conteneurs nécessaires par TEXAID sont assurées mutuellement, de manière gratuite.

TEXAID, qui est responsable de la propreté dans et autour des conteneurs, verse à la commune une rémunération de fr. 0.10 (hors TVA) par kg de vêtements et chaussures récoltés.

Les trois points de collecte (rue d'Etraz, route de Bremblens et chemin de Carouge) ont permis de récolter 22'555 kg d'habits et chaussures en 2018.

Section IV : Police – Transports publics – Service du feu – Informatique – Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures

M. Yves Borremans

Appréciation générale

En 2018, il y a eu une augmentation de la cadence de certaines lignes. Un Comité de pilotage, chargé d’approfondir les enjeux liés à l’offre 2030 a été mis en place. M. Borremans en faisait partie. Les travaux seront poursuivis et terminés en 2019 (présentation d’un calendrier d’améliorations du réseau et de l’offre).

La sécurité communale a été un sujet important, comme chaque année. Les statistiques de la Police cantonale sont présentées de manière détaillées en page 41.

Enfin, la mise en place des nouveaux outils informatiques pour la bourse et le contrôle de l’habitant a provoqué une importante surcharge dans ces deux services. Ce projet va se poursuivre en 2019 et 2020 avec la mise en place du site Internet et la mise en réseau des différents bâtiments communaux.

Principaux dossiers traités

Les principaux sujets traités en 2018 ont été :

- TPM, amélioration de la desserte et réseau 2030
- Sécurité, amélioration continue notamment avec les ASP
- Informatique communale, mise en place des nouveaux outils de gestion et poursuite de la réflexion sur le site Internet
- Aménagement du territoire, Lonay Sud et projet de modification du RPGA

PERSPECTIVES D’ACTION

Finalisation de la modernisation de l’informatique communale (site Internet & mise en réseaux des différents bâtiments communaux)

Modification du RPGA

Amélioration de la desserte communale

Transports publics

Les changements d’horaires décidés (la ligne 702 a vu sa cadence augmenter en journée en passant au quart d’heure. En heures de pointe, le matin et le soir, la cadence est de 10 minutes. La ligne 705, quant à elle, passe à la cadence de 30 minutes en journée et à 15 minutes aux heures de pointes du matin et du soir) ont été mises en place en 2018 et ont amené une augmentation globale de 8.5%.

Il a été décidé de ne pas prévoir d’augmentation de la desserte en 2019 qui sera une année de d’observation qui permettra d’analyser d’impact des mesures sur la desserte.

Statistiques de l’évolution de la fréquentation des lignes 702 et 705

Voyageurs/an	TOTAL						
Ligne	2013	2014	2015	2016	2017	2018	% 17-18
702	1'160'541	1'156'189	1'166'035	1'183'752	1'200'884	1'187'577	-1.11%
705	228'496	236'977	271'611	351'309	371'666	407'387	+9.61%
	1'389'037	1'393'166	1'438'614	1'535'061	1'572'550	1'594'964	+8.5%

Police

Vandalisme

9 actes de vandalisme ont été recensés en 2018 (contre 12 en 2017). Il s'agit notamment de graffitis sur des biens communaux. De plus, 6 cas de tapage nocturne ont été signalés et pour lesquels la Police est intervenue.

Malgré la présence régulière, toutes les fins de semaine, de la société Jüggers Sécurité SA à proximité des bâtiments communaux, les actes de vandalisme n'ont pas totalement cessés. La police cantonale continue également ses tournées sur le territoire et va également à la rencontre de la population par le biais du poste mobile.

Les auteurs des faits étant pour la plupart inconnus, il n'est pas possible (à ce jour) d'obtenir un remboursement des frais inhérents au nettoyage des graffitis ou à la réparation des biens endommagés.

Répartition des coûts de la sécurité

Les différents acteurs en charge de la sécurité à Lonay se répartissent de la manière suivante :

Qui	Missions	Périodes	Lieux	Frais 2018
Police Cantonale	Ensemble des tâches liées à la sécurité prévues par la loi (LOPV)	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	413'654 (414'925 en 2017)
Assistant de sécurité Préverenges	Stationnement, patrouilles, enquêtes naturalisations, écoles.	Lu au Ve de 08h00 à 17h00. Occasionnellement le week-end et les nuits	L'ensemble du territoire communal	40'153 (40'311 en 2017)
Juggers sécurité SA	Surveillance des bâtiments et biens communaux	Nuits de jeudi à dimanche. Occasionnellement, horaires aléatoires	Tous les bâtiments et terrains communaux	21'494 (24'774 en 2017)
Population de Lonay Police population	Diffuser les messages de prévention. Signaler à la police tous délits. Entraide entre voisins lors d'absences.	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	

Police-population

Le constat est toujours positif. Les informations de la Police à la population se font directement.

Le poste mobile est intervenu 10 fois sur le territoire de Lonay.

Commission de police

La commission est composée d'un président, M. Yves Borremans, Conseiller municipal, et de deux membres qui sont Mme Elisabeth Morerod, Conseillère municipale, et M. Philippe Guillemin, Syndic. Sa principale mission consiste à officier comme organe de recours contre les décisions d'amendes d'ordre et de rendre des ordonnances pénales dans le cadre d'infractions commises sur des parcelles privées mises à ban.

La commission s'est réunie à 2 reprises en 2018 pour traiter 95 cas.

Sécurité municipale

La Sécurité municipale est toujours assurée par les Assistants de sécurité publique (ASP) de la Commune de Prévèrenges. Une convention lie nos deux Communes pour les différentes tâches y relatives, dont voici les principales :

- Contrôle du stationnement et gestion des amendes d'ordre.
- Contrôles divers, surveillance des parcs et promenades, surveillance des incivilités dans la Commune, contrôle des arrivées et sorties des écoles et contrôle de la circulation dans le cadre de chantiers.
- Notification des commandements de payer.
- Rapport de naturalisations.
- Gestion du trafic/déviations lors de travaux ou accidents, surveillance de diverses manifestations, gestion des cortèges sur les routes communales, gestion du parking lors de services funèbres.
- Contrôle des commerces au bénéfice d'une autorisation de vente en détail de tabac.
- Affichage aux piliers publics : Avis d'enquête, avis de décès, directives cantonales, fédérales, élections, extraits de décisions du Conseil communal, etc.

Criminalité

Globalement, les statistiques de la Police cantonale vaudoise font ressortir 296 événements dont les principaux sont représentés ci-dessous :

<u>Loi / Infractions, y.c. tentatives</u>	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Atteinte à la vie et intégrité corporelle (CP art. 111-136)	7	8	6	2	4	5	7
Vol, y.c. d'importance minimum (sans vol de véhicule) (CP art. 139/172)	24	26	36	28	53	50	65
dont vol par effraction	11	11	8	12	36	26	45
Domages à la propriété sans vol (CP art. 144)	18	23	14	20	7	8	11
Domages à la propriété lors de vol	13	12	14	14	41	30	45
Violation de domicile lors de vol (CP art. 186)	13	13	13	15	38	33	51
Loi sur les stupéfiants (LStup)	10	22	12	18	7	6	11

Chiens

Au 31 décembre 2018, 132 chiens (146 en 2017) sont inscrits à la Commune de Lonay.

Denrées alimentaires & contrôles sanitaires

L'eau potable est régulièrement analysée. Elle est conforme aux prescriptions légales.

Service du feu

SIS Morget

Le 19 septembre 2018, M. Borremans a rejoint le CoDir du SIS Morget, dont le rapport complet peut être consulté sous <https://www.sismorget.ch/category/rapport-annuel/>.

L'OI de Denges

L'OI Denges est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient seule pour les sinistres relevant de sa catégorie ou en commun avec le DPS – F de l'OI Morges pour les cas plus conséquents, voire du corps de pompiers professionnels de Lausanne (SPSL) en fonction de l'événement.

La section DAP Z de Denges a été supprimée en fin d'année. L'OI Denges est organisée comme suit :

Chef secteur	Plt Angelo Convertini
Chef Matériel	Sgt Sébastien Reymond
Resp. chauffeurs	Plt Angelo Convertini
APR	Lt Michael Michel
Manifestations	Sgt Sébastien Reymond

Durant l'année 2018, il y a eu 5 exercices de compagnie (DPS + DAP) et 2 exercices de DPS seul, tous précédés de cours de cadres pour les préparer. Divers objectifs locaux ont été pris pour cibles afin d'entraîner les intervenants à travailler dans divers endroits de la région.

Pour l'OI Denges, il y a eu 26 interventions en 2018. La plus importante a été le feu à Echandens, à la petite Forge, en début d'année, qui a mobilisé le DPS et DAP de l'OI Denges, le DPS de l'OI Morges et le SPSL. Le reste de l'année a été relativement calme.

La seule représentation à laquelle l'OI a été invitée fut le souper des autorités communales de Lonay. Deux cadres s'y sont rendus.

Divers mandats ont été effectués en 2018, principalement pour des manifestations locales. La plus marquante est la manifestation du 1^{er} Août (sécurité des feux patriotiques et d'artifices dans les trois communes de Lonay, Echandens et Denges).

Police des constructions

Dans le domaine de la construction, l'activité se caractérise par une augmentation des demandes de permis de construire avec et sans enquête publique. La Municipalité a traité 29 demandes (contre 24 en 2017) dont 12 enquêtes publiques et 17 demandes de dispenses d'enquête publique.

La commission de salubrité s'est réunie à 4 reprises et a contrôlé 12 constructions.

Le préavis no 4/2018 Demande de crédit de Frs 220'000.- pour la révision de son Plan Général d'Affectation de 2001 (PGA) et de son Règlement du Plan Général d'Affectation de 2001 (RPGA) a permis de donner un mandat à divers bureaux pour la révision du PGA et RPGA.

Chantiers privés d'importance

Le chantier de création de 34 appartements (parcelle 419) est arrivé à son terme en 2018, ce qui a amené 69 habitants supplémentaires. Parallèlement, le chemin a été entièrement réaménagé et sera développé en pages 43 du présent rapport sous le chapitre « routes ».

Les travaux de la parcelle 420 ont débuté et se termineront dans le courant de l'année 2019.

Développement durable

La Municipalité avait mandaté la société Solen2 pour établir un bilan énergétique sur son territoire dans le but de trouver des solutions pour économiser de l'énergie, à court, moyen et long terme. Les résultats de cette étude ont été remis à la Municipalité en avril 2017, mais les projets importants en cours ont mobilisé les ressources de l'administration et ont eu pour conséquence de reporter le traitement de cet important dossier. Il n'a donc pas pu être finalisé en 2018 et sera repris en 2019 seulement.

Informatique

La réflexion initiée en 2016-2017 a abouti, en 2018, à l'achat d'un nouveau logiciel de gestion pour le Contrôle des habitants et le Service de la bourse. Devenu obsolète, le programme utilisé jusque-là n'aurait en effet pas été adapté aux futures exigences de la comptabilité des comptes (MCH2).

Le pilotage de ce projet a été confié à la Boursière communale, sous la supervision de M. Borremans, et c'est l'entreprise Primes Technologies, basée à Lonay, qui a été choisie pour le réaliser et accompagner le personnel administratif dans cette démarche.

La formation et l'accompagnement des utilisateurs revêtant une importance capitale, la Municipalité a choisi un contrat de maintenance « Platinum » qui permet de couvrir l'entier des demandes du personnel communal, les mises à jour et les résolutions de problèmes qu'ils soient liés au logiciels ou aux utilisateurs.

La nouvelle application se décline sous deux formes distinctes :

- NEST pour le Contrôle de l'Habitant,
- Proconcept pour la comptabilité financière.

La reprise des données et la mise en place de la nouvelle solution a nécessité de fermer les bureaux de l'administration communale au public durant une semaine au mois de juin 2018. Elle s'est ensuite échelonnée sur plusieurs mois et de nombreux contrôles et pointages ont été nécessaires pour en garantir la fiabilité.

Au niveau du bouclage des comptes, le fait de changer de programme en cours d'année a représenté un défi supplémentaire conséquent. En particulier, le fait de travailler avec deux programmes « débiteurs » différents a généré une importante surcharge de travail pour effectuer des recherches, certains débiteurs ayant par exemple payé leurs factures en utilisant les références de l'ancien programme.

Par chance, la nouvelle Préposée au Contrôle de l'Habitant avait déjà expérimenté le logiciel NEST et bénéficiait ainsi d'une expérience qui s'est révélée très utile et qui a permis d'assurer les opérations liées au Contrôle de l'habitant de manière optimale.

Quoi qu'il en soit, les changements initiés par ce projet sont conséquents ; une formation adéquate et une grande implication du personnel seront nécessaires pour en maîtriser pleinement tous les aspects.

Les dernières modifications et corrections seront apportées dans le courant de l'année 2019 et un module supplémentaire, relatif à l'établissement des quittances, sera installé en début d'année.

Quant à la mise en place de la cyberadministration, ce projet est provisoirement suspendu et sera repris en temps voulu par le nouveau municipal en charge de ce dicastère, M. Borremans quittant sa fonction en 2019.

Section V : Routes et signalisation – Canalisations – Epuration – PCI – Eclairage Public

M. Jean-Charles Détraz

Appréciation générale

Ce fût une année chargée avec une augmentation du nombre d'heures consacrées aux différents dossiers, notamment le PA « En Carouge » ainsi que le développement de certaines zones d'activités.

Principaux dossiers traités

Les principaux sujets traités en 2018 ont été :

- Projet Lonay-Sud et requalification RC 80
- Effondrement du Chemin de La Poste
- Déformation de la chaussée de la Route d'Echandens

Routes & épuration

Route cantonale 80

L'étude de la RC 80 est toujours en cours et n'a pas évolué au cours de l'année 2018.

Reconstruction du Chemin de la Poste

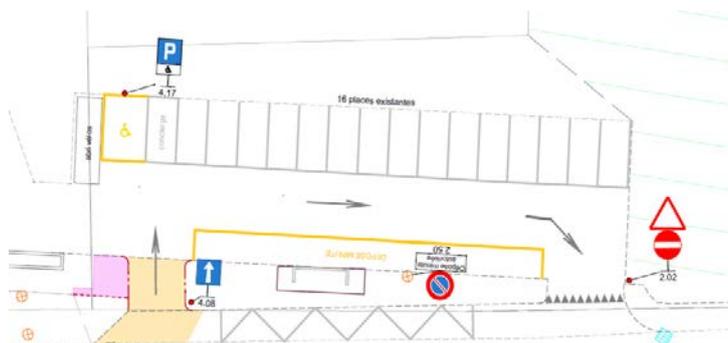
Le Chemin de la Poste a été remis à neuf et les travaux sont désormais terminés.

De plus, la mise en place de ce chemin en sens unique a été effectuée afin d'augmenter la sécurité des élèves.

Des places de dépose ont également été aménagées afin de simplifier cette manœuvre et de fluidifier le trafic.



Des travaux ont également été effectués sous le collège des Pressoirs afin d'améliorer la circulation de la zone de dépose (voir plan ci-contre).



PERSPECTIVES D'ACTION

Participation au nouveau PGA et à l'étude du PA « En Carouge »

Poursuite de l'étude relative au Chemin des Vignes

Maintenance et amélioration du réseau routier (Rte des Pressoirs)

Construction du Chemin des Plantages

Amélioration du réseau d'évacuation des eaux claires et usées (réhabilitation du collecteur EU autoroute)

Poursuite du contrôle du réseau séparatif privé

Déformation de la chaussée de la Route d'Echandens

Suite aux travaux de terrassement du chantier des Léontines, des mouvements se sont fait sentir et la Route d'Echandens s'est affaissée. Des discussions sont en cours avec les constructeurs et sa remise en état se fera dans le courant de l'année 2019.

Chemin des Vignes

Suite à la demande de signature des servitudes de passage par les propriétaires, il s'avère que 3 d'entre elles nous manquent toujours avant de pouvoir terminer l'aspect administratif et juridique de ce dossier. Une démarche a été entreprise auprès de ces propriétaires afin d'obtenir leur accord.

Passerelle de la gare située sur la Route de Denges

La passerelle de la gare ayant été percutée par un camion, la zone a été sécurisée et les travaux de remise en état ont été entrepris au plus vite.

Etude du chemin de liaison entre la Route d'Echandens et la Route de Denges

Début de l'étude relative au Chemin des Plantages et préparation de son préavis, qui sera présenté au Conseil communal le 9 avril 2019.

Etude de réaménagement de l'arrêt de bus du Parc

L'étude de transformation de l'arrêt de bus du Parc a démarré avec la préparation d'un préavis, demandant un crédit, qui sera présenté au Conseil communal le 9 avril 2019. Cet arrêt pourra ainsi accueillir simultanément 2 lignes de bus (705 et 735).

Canalisations & épuration

Mise en conformité des installations privées et communales

Les contrôles de l'évacuation des eaux claires et usées des propriétaires privés se poursuivent afin de terminer la mise à jour de ce dossier. La situation a peu évolué en 2018 (projets individuels).

Eaux claires et usées

Une étude sur l'impact des eaux claires parasites permanentes a démarré et se poursuivra ces prochaines années. Cette étude a pour but de diminuer l'apport d'eau claire à la station d'épuration.

ERM

Le rapport de gestion de l'ERM est disponible sous www.erm-step.ch ; il relate en détails les différentes activités de l'ERM durant l'année.

MM. Michel Borbœn et Jean-Charles Détraz sont toujours les représentants de la Commune aux assemblées intercommunales.

Eclairage public

Les derniers candélabres au mercure, 20 unités à l'Avenue de Morges et 6 unités au Chemin des Abbesses, ont été remplacés par des ampoules LED. Il n'y a donc plus aucun éclairage au mercure au sein de la Commune.

La technologie LED devrait permettre à la commune de Lonay de diminuer sa facture d'électricité.

Protection civile District de Morges

Le rapport de gestion du lieutenant-colonel Dumarthey est retranscrit ci-dessous.

Rapport d'activités 2018

Les activités que je vais vous présenter dans ce rapport 2018 ont été réalisées avec professionnalisme et diligence par les miliciens et professionnels de la Protection Civile du District de Morges. Il vous sera exposé les changements et modifications que notre bataillon a mené et ceci selon quatre axes :

- Réorganisation des compagnies du bataillon ;
- Début du renouvellement du matériel ;
- Préparation à l'introduction des nouveaux règlements de la PCI Vaudoise ;
- Nouvelle orientation des objectifs des cours de répétition.

Lors de la mise en place de notre bataillon en 2014 selon les directives de la réforme de la PCI vaudoise appelée « AGILE », 7 compagnies avaient alors été constituées. Souvent sous-dotées en effectif lors des cours de répétition (CR) et totalement dépourvues de formation d'aide à la conduite, il a été décidé de réduire le nombre de compagnies du bataillon de 7 à 5. Cette action de dissoudre la compagnie 2 d'Etat-major aura eu pour effet positif d'incorporer dans chaque compagnie des aides à la conduite pour le renforcement du commandement.

La compagnie 3, quant à elle, aura également été dissoute, ce qui nous a permis d'augmenter les effectifs des compagnies à une moyenne de 150 personnes pour un effectif de bataillon de 750 hommes.

Les compagnies sont donc actuellement en légère sur-dotation. Cette situation devrait être corrigée en 2021 avec l'introduction de la nouvelle loi fédérale sur la PCI (LPPCi) qui aura, entre autres, pour impact un abaissement de l'obligation de servir pour les soldats et les sous-officiers à 32 ans et un maintien de l'obligation de servir à 40 ans pour les sous-officiers supérieurs et les officiers. Cette nouvelle loi devrait avoir pour effet une baisse de près de 35% de l'effectif de notre bataillon.

L'année 2018 aura été marquée par les premières actions de renouvellement du matériel de la PCI vaudoise. Il est important ici de rappeler que les Cantons doivent s'organiser seuls depuis que la Confédération, et plus particulièrement l'Office Fédéral de la Protection de la Population (OFPP), a abandonné en 2009 cette charge. La PCI souffre d'un matériel et d'équipement pour la plupart totalement obsolètes et qui prêterent nos possibilités d'action, d'intervention et de crédibilité. Il est aujourd'hui urgent de donner à la PCI des moyens pertinents qui lui permettront de donner une réponse adaptée aux défis sécuritaires actuels et futurs. La Division PCI du Service de la Sécurité Civile et Militaire (SSCM) travaille dans cet objectif et sur l'élaboration de documents et concepts qui permettront de continuer à avancer dans ce domaine.

Le matériel touché en 2018 comprend :

- De nouveaux casques répondant aux normes de sécurité actuelles;
- Des sacs pour le transport de l'équipement;
- Des tenues pour le travail en décombres et des outils produisant des projections incandescentes;
- Une dotation de tenues de matériel de corps PCI VD 15;
- Du matériel de signalisation et barrage nous permettant, entre autres, de remplir des prestations de délestage d'autoroute au profit de la Police;
- Des gilets d'identification ;
- Du matériel antichute pour la sécurité du travail de nos hommes en milieu périlleux.

Sur un plan régional, nous avons également travaillé à l'amélioration et à l'efficacité de nos missions par :



- L'acquisition d'un nouveau véhicule pour le service de piquet ;
- Des moyens de formation au 1^{er} secours et plus particulièrement à la réanimation cardio-pulmonaire;
- Des moyens pour l'amélioration du travail de nos cuisiniers ainsi que pour le respect de la chaîne du chaud comme du froid;
- Une rampe pour le transport du matériel et l'accès aux personnes à mobilité réduite à l'étage de notre caserne de St-Prex.

Cette année fut également marquée par une campagne d'explication et de sensibilisation relative à l'introduction de deux nouveaux règlements valables dès le 1^{er} janvier de cette année. Le premier règlement traite l'organisation et l'administration de la PCi Vaudoise. Cet élément est vital à l'unification des pratiques des différents districts et nous sert, dès à présent, de référence dans les différents processus et procédures relatifs à l'administration des bataillons.

Le second règlement traite des interventions et de l'instruction de la PCi Vaudoise. C'est ici le changement le plus marquant qui conduira nos activités et, par déclinaison, notre avenir pour les prochaines années. Beaucoup de changements de pratique sont ici à relever. Les interventions en faveur de la collectivité, par exemple, sont devenues payantes pour le demandeur selon une tarification journalière ou horaire définie en fonction des engagements en journée, de nuit ou le week-end. C'est un tarif par homme, qui sera validé à chaque

législature, et qui a été fixé à Frs 30.- la journée en semaine, puis Frs 30.- de l'heure de 20h à 6h du matin et pour finir Frs 30.- de l'heure le week-end et les jours fériés jusqu'à un maximum de Frs 240.- par tranche de 24h d'engagement.

Comme toutes nouvelles pratiques, ceci doit être expliqué, accompagné et compris. Je vais donc tout mettre en œuvre pour que chaque commune de notre District puisse être soutenue et accompagnée dans ces nouvelles pratiques de fonctionnement de la PCi Vaudoise.

Par déclinaison de ces nouveaux règlements, les activités de la PCi en cours de répétition doivent être réorientées exclusivement sur le maintien et le développement des compétences et du savoir-faire sur l'utilisation de notre matériel et les techniques de travail y relatives. Les travaux au profit des communes, tels que chemin forestier, passerelle et place de jeux par exemple, doivent impérativement avoir un but formateur et ne pas concurrencer une entreprise privée. Ceci explique une baisse de ces prestations au profit des communes.



En 2018, par exemple, notre bataillon a réalisé pour la commune d'Apples, et plus particulièrement pour l'EMS Baud, le démontage d'une ancienne place de jeux ne répondant plus aux normes de sécurité en vigueur, pour la commune de St-Oyens, la construction d'un renforcement d'un talus d'un chemin forestier, pour la commune de Cuarnens, la pose de 120 m de barrières autour de l'ancienne "Saboterie" et la construction d'un escalier d'accès à un puits de relevage

pour l'alimentation en eau d'abreuvement du bétail.

Vous l'avez compris, la standardisation des objectifs des cours de répétition ne me donne plus le loisir de vous présenter nos activités par prestation de compagnie mais de manière généralisée au niveau bataillonnaire ou au niveau de détachement ou engagement spécifique ayant eu lieu durant l'année écoulée. C'est donc 3356 jours de service que le bataillon a réalisé en 2018.

Commençons par nos 5 compagnies. Elles ont toutes fait service en 2018 selon le standard suivant : un rapport préparatoire d'une journée, deux jours de cours de cadres et 4 jours de cours de répétition.



Les objectifs de formations édictés par la Division PCi ont été introduits dans le programme de formation continue de nos compagnies à savoir :

- *Intégration du concept télématique;*
- *Intégration de la documentation vaudoise sur la mobilité de la PCi;*

La formation sur le matériel antichute n'a pas pu être réalisée, car ce dernier a été livré en novembre 2018 à notre bataillon.

Les objectifs que j'ai fixé pour le bataillon ont complété le programme cantonal avec les formations suivantes :

- *Monter, tenir et exploiter des bassins de décontamination pour véhicules et piétons en cas d'épizootie;*
- *Formation continue au 1^{er} secours avec l'accent mis sur la réanimation*

cardiopulmonaire et l'utilisation du défibrillateur semi-automatique ;

- *Formation à la régularisation et gestion du trafic;*
- *Maintien des compétences spécifiques au socle de base par domaine de la PCi.*

La compagnie 6 a réalisé le contrôle périodique des abris des communes d'Orny, Eclépens, La Sarraz et Pompaples et le personnel a poursuivi la constitution des quelques 3235 dossiers d'abris pour notre District qui sont pratiquement terminés à ce jour.



La compagnie 1, FIR (Formation d'Intervention Régionale), a été engagée selon les mêmes prescriptions d'instruction que le reste du bataillon. La compagnie a également bénéficié d'une présentation du Véhicule de Soutien Sanitaire (VSS) et du bus de commandement de la PCi VD qui est desservi par le détachement cantonal. Le dernier jour du cours de répétition, un engagement sous forme de compétition a été réalisé sur le territoire de l'Arboretum d'Aubonne. La compagnie s'est également exercée 3 soirs d'affilée sur le territoire de la commune d'Apples, à un engagement épizootie avec une mise en situation le plus proche possible de la réalité.

C'est grâce au travail des astreints du détachement presse et médias, sous le commandement en 2018 du plt Florian Magnin, que j'ai la possibilité d'agrémenter ce rapport et mes présentations avec des photos de qualité et que notre site internet et notre page Facebook sont rendus aussi dynamiques. Je vous invite à venir les visiter. (www.pci-district-morges.ch).



Toujours dans une optique de communication, le journal de Morges et de Cossonay ont consacré une pleine page à la PCi et je tiens une nouvelle fois à remercier les 40 communes qui nous ont mis à disposition une page de leur "Gazette communale" au profit d'un article de présentation de la PCi du District de Morges. Notre organisation, nos missions et nos activités ont ainsi été présentées via ce support papier qui nous aura permis de toucher le cœur de chaque foyer de ces communes. D'autres communes nous ont également confié une page de leur site internet.

L'étymologie du mot communiquer nous vient du latin "Communicare" qui signifie "mettre en commun". C'est dans cet objectif de partage et d'ouverture que la PCi pourra créer des valeurs supérieures et gagner des promoteurs parmi la population.

Mais les activités et prestations de notre bataillon ne se sont pas arrêtées ici.

Comme chaque année, nous avons participé à l'essai des alarmes fédérales le mercredi 7 février. C'est en effet, le 1^{er} mercredi du mois de février que l'ensemble des sirènes de notre pays sont testées. Pour notre District, il s'agit de 69 sirènes fixes et de 26 sirènes mobiles qui ont été enclenchées par nos soins en collaboration avec les communes. Seules 3 sirènes fixes sur 69 ont été défectueuses et ont de suite été remises en état.



En parallèle à cet essai, un détachement ad hoc a révisé les parcours pour les sirènes mobiles et a créé et testé les listes téléphoniques pour les habitations isolées qui ne peuvent recevoir l'alarme que par voie téléphonique car elles sont trop éloignées des sirènes fixes ou des parcours de sirènes mobiles.

Notre service de la Protection des Biens Culturels (PBC) a poursuivi ses activités de recensement des biens au profit des communes de Lavigny, Etoy, Bière, St-Oyens, Berolle, St-Livres, Saubraz, Ballens, Mollens et le musée militaire Vaudois au Château de Morges.



Les fiches d'évacuation de ces différents sites ont également été créées. Elles ont pour but de permettre aux sapeurs-pompiers d'évacuer et de mettre en lieu sûr les biens recensés lors d'un sinistre et ceci avant l'arrivée des spécialistes de la Protection de Biens Culturels de la PCi.

Quatre semaines de cours de répétition ont été consacrées à la logistique avec des détachements convoqués et adaptés aux volumétries de travail à effectuer. L'entretien de nos 16 constructions, du matériel, des

équipements et de nos 11 véhicules demande une planification importante et suivie. Le cours logistique de novembre a été en partie consacré à la réception et au contrôle des lots du nouveau matériel livré en application des directives cantonales.

Notre Etat-major de bataillon s'est exercé aux activités de conduite et de résolution systématique de problème selon les techniques et processus de travail en structure d'état-major sur la base d'un scénario d'Epizootie qui s'est déclaré sur une exploitation agricole de la région.



Il a également été engagé aux côtés du commandement de la compagnie 1 pour une formation de cadres sur deux jours à la place d'exercice du Day à Vallorbe. Les processus de conduite, le commandement, la connaissance du matériel et des activités de "team spirit" ont été les objectifs fixés pour ce cours.

La compagnie 5 a, durant son cours de répétition, accueilli et animé le passeport vacances. Nous avons profité de la présence d'enfants et d'animatrices pour exercer la compagnie à une mission d'assistance et d'évacuation d'un site en collaboration avec nos spécialistes du domaine ABC pour Atomique, Biologique et Chimique.



Deux ravitaillements ont été réalisés par nos détachements de cuisine au profit des sapeurs-pompiers. Comme chaque année en mars, l'école de formation de base de sapeurs-pompiers a nécessité la préparation de 200 menus sur deux jours à notre caserne de St-Prex.

Le 1^{er} décembre, nous avons travaillé au succès du repas du rapport de promotions du SIS Morget dans les infrastructures du théâtre de Beausobre à Morges. Notre prestation, exceptionnelle pour ce rapport, avait pour but d'appuyer le SIS Morget, qui a profité de cette occasion pour remercier et fêter le départ en retraite du major Eric Henri de la fonction de commandant.

Notre bataillon a également été engagé pour des interventions en faveur de la collectivité (IFC) suivantes :



Le vendredi 4 mai, c'est la marche à travers Morges "Morges Bouge" qui a nécessité l'engagement d'hommes en appui de la Police Région Morges (PRM) avec des missions de facilitateurs pour les passages piétons empruntés par le parcours de la marche.

Le dimanche 9 septembre, c'est 50 astreints qui ont été engagés au profit de la course RER (Romande Energie Run) entre Allaman et Nyon en collaboration avec le bataillon voisin du District de Nyon pour la 3^{ème} année consécutive.



Le samedi 2 juin, notre bataillon a été impliqué avec 195 hommes dans l'exercice cantonal « TMD » pour Transport de Matière Dangereuse. Ce dernier, établi sur un scénario d'une fuite de Chlore d'un wagon citerne, suite à un accident de chantier en gare de triage de Denges, a pu tester la coordination des secours cantonaux sur une problématique d'un accident chimique. Nous avons reçu les missions suivantes :

- Fournir et grimer 23 figurants blessés et incommodés par les vapeurs de chlore;
- Préparer et distribuer le ravitaillement en boissons et repas pour 357 personnes;

- Collaborer à la sécurisation du site d'exercice par l'installation de barrière et la mise en place de plantons de sécurité;
- Gérer le bouclage du site d'exercice et la déviation du trafic routier;
- Transporter les VIP et les médias lors de la visite de l'exercice.
- Fournir des figurants journalistes pour exercer la cellule communication de la Police Cantonale.

En parallèle à cet engagement, un détachement de la compagnie 1 a exercé une évacuation de masse de la commune de Lonay.

Les conclusions de cet engagement ont été riches d'expériences pour notre bataillon et nous avons été très fiers de travailler au succès de cet exercice.

La Protection Civile s'entraîne, exerce et renforce les connaissances de ses astreints afin d'être prête le jour où nous sommes alarmés. Nous avons le devoir de répondre à toutes sollicitations d'urgence avec professionnalisme et efficacité.

Notre première intervention sera effectuée au début de l'année passée. Du 12 au 16 février, nous avons dû accueillir et loger en urgence 600 Kurdes qui faisaient partie des quelques 1200 manifestants d'une marche de protestation, entre Lausanne et Genève, contre les bombardements turcs à Afrine.



Ces 600 personnes n'avaient aucune possibilité de logement et il aurait été dangereux de les laisser sans assistance et sans logement par les températures négatives qui frappaient notre région à cette période de l'année. L'accueil s'est

réalisé dans les constructions de St-Prex et d'Aubonne ainsi que dans la grande salle de Tolochenaz et ceci avec le concours et l'appui des communes concernées.



En avril, c'est le très impressionnant incendie du centre de valorisation des déchets spéciaux de CRIDEC qui a nécessité notre intervention pour un ravitaillement de quelques 60 sapeurs-pompier.

Durant les 2 premières semaines de juin, d'importants orages ont provoqué de nombreuses inondations dans notre canton. Tout le monde se rappelle de ces images spectaculaires des rues de Lausanne transformées en torrents et des souterrains de la gare inondés en quelques minutes. Notre District ne fut pas épargné. Nous avons ravitaillé une nouvelle fois quelque 50 sapeurs-pompier et construit un muret en sacs de sable pour protéger un commerce à Cottens.

Avec les très fortes chaleurs de l'été, le plan canicule sera déclenché du 3 au 6 août. Un détachement de la PCI a appuyé les communes qui nous ont sollicités pour réaliser les visites à domicile des personnes considérées à risque.

Tous ces engagements, que ce soit en exercice ou en situation réelle, que ce soit des manifestations ou des cours de répétition, n'auraient pas été possible sans le concours des miliciens, le cœur et la raison d'être de notre organisation, sans les professionnels de la PCI du District de Morges et sans le soutien infaillible des autorités politiques de notre District. Que ce soit les 62 délégués de notre

assemblée régionale, sous la présidence, en 2018, de Monsieur Jean-Michel Lüthi, ou les 7 membres du Comité de direction, sous la présidence de Monsieur Philippe Guillemain, j'ai pu, en tout temps, compter sur un soutien actif et une disponibilité exemplaire.

"Se donner les moyens d'avoir une Protection Civile efficace tout en maîtrisant les coûts", cette volonté de mes autorités est aujourd'hui devenue adage dans notre organisation.

La PCI du District de Morges poursuit sereinement son chemin en 2019 avec une année particulièrement chargée.

Plusieurs interventions en faveur de la collectivité vont se dérouler durant l'année. C'est ainsi que d'avril à septembre, notre bataillon va travailler au profit de :

- La marche populaire "Morges Bouge",
- La 2^{ème} étape de la 50^{ème} édition du Tour du Pays de Vaud à Bière,
- L'Union des Communes Vaudoises organisée par les communes de Cossonay, Dizy, Gollion, La Chaux et Senarclens,
- La Fête des Vignerons,
- La 3^{ème} étape du Tour de Romandie et
- La 6^{ème} édition de la course Romande Energie Run entre Nyon et Allaman.

Nous avons également reçu comme objectif de formation 2019 par la division PCI du SSCM les objets suivants :

- Intégration du concept télématique cantonal avec l'intégration des nouvelles Radios Polycom TPH 900 que nous devrions recevoir cette année.
- Formation de 50% de l'effectif du bataillon au matériel antichute.
- Formation de 60 % de l'effectif du bataillon à la régularisation du trafic routier dans un carrefour ou un giratoire et 100% de l'effectif à la gestion d'un poste de circulation alternée (...).

Conclusions générales

La Municipalité a l'avantage de vous présenter son rapport de gestion et ses comptes dans deux fascicules séparés ce qui devrait en faciliter la lecture.

Elle remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des différents services ainsi que les Conseillères et Conseillers communaux pour le travail accompli ensemble en 2018.

Décisions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Lonay

vu le préavis no 04/2019, rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2018,
vu le rapport de la Commission de gestion,
attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'approuver le rapport de gestion 2018 de la Municipalité,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2018.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 13 mai 2019 pour être soumis au Conseil Communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :


P. Guillemain

La Secrétaire municipale :


C. Carrara

Lonay, le 13 mai 2019.

Index des abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
AISMLE	Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs
AJEMA	Réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne
AMICUS	Nouvelle banque de données de chiens (depuis 2016) – remplace ANIS
ARASMAC	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay
ARCAM	Association de la région Cossonay Aubonne Morges
ASP	Assistant de sécurité publique
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
CDD / CDI	Contrat de durée déterminée / contrat de durée indéterminée
CoDir	Comité directeur
CP	Code pénal suisse
DAP	Détachement d'appui (groupe de sapeurs-pompiers au bénéfice d'une formation de base)
DGE	Direction générale de l'environnement (Service cantonal)
DPS	Détachement de Premier Secours (unité de première intervention du SIS Morget)
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
EPSP	Etablissement primaire et secondaire Préverenges et environs
EPT	Equivalent Emploi Plein Temps
ERM	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
GRH	Gestion des Ressources humaines
HarmoS	Accord intercantonal sur l'harmonisation scolaire de la scolarité obligatoire
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979, modifiée en 2015
LDCV	Loi sur le droit de cité vaudois
LStup	Loi fédérale sur les stupéfiants
MBC	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
OAJE	Office pour l'Accueil de Jour des Enfants (service cantonal)
OI	Organe d'intervention (du SIS)
ORPC	Organisation régionale de la Protection civile
PCi	Protection civile, District de Morges
PDCn	Plan directeur cantonal
PET	Programme d'emploi temporaire
PGA	Plan général d'affectation
POCAMA	Police cantonale, cellule manifestations
PA	Plan d'affectation
PPA	Plan partiel d'affectation
RPGA	Règlement du plan général d'affectation
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistique
SIS	Service incendie et secours
STEP	Station d'épuration Morges (ERM)
STREL	Station de relevage (pompes intermédiaires avant STEP)
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
UCV	Union des Communes vaudoises